

CHAPITRE 3. ÉTAT INITIAL PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

3.1 Patrimoine

3.1.1 Monuments historiques

Longtemps soumis aux dispositions de la Loi du 31 décembre 1913, le classement et l'inscription sont désormais régis par le titre II du livre VI du Code du patrimoine et par le décret N°2007-487 du 30 mars 2007.

Il est à noter que, depuis la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), les périmètres de protection des Monuments historiques s'appellent désormais « périmètres des abords. » Auparavant ces périmètres étaient automatiques et définis à 500 m du Monument. Désormais les périmètres de protection autour des édifices nouvellement classés sont créés par décision de l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France. Quand aucun périmètre spécifique n'est dessiné, la règle des 500 m est appliquée par défaut.

Dans cette étude, seuls les monuments faisant l'objet d'une protection particulière au titre des Monuments Historiques (MH) par arrêtés et décrets de classement (C) et inscription (I) ont été ici recensés. Les édifices répertoriés par ces services dans le domaine de l'inventaire, mais sans protection, ne sont donc pas indiqués. Les informations proviennent de la base de données Mérimée, gérée par le Ministère de la Culture, dont l'objet est le recensement du patrimoine monumental français dans toute sa diversité : architecture religieuse, domestique, agricole, scolaire, militaire et industrielle. La base est mise à jour périodiquement.

L'état des lieux présenté ici relève de sa consultation en juin 2018. Les distances sont mesurées entre l'édifice et le périmètre de la zone d'implantation potentielle. La dernière colonne [!] donne une indication sur les Monuments présentant des interactions visuelles potentielles (visibilités, covisibilités) avec le projet. Ils sont détaillés dans le chapitre consacré aux enjeux et sensibilités vis-à-vis du patrimoine (cf. 3.3 Enjeux et sensibilités potentielles du patrimoine et des sites touristiques à l'éolien, page 65).

Chaque élément patrimonial peut être associé à plusieurs typologies d'enjeux. Cette étude se focalise sur trois typologies principales :

- L'enjeu paysager, qui correspondrait à la mise en scène et à la visibilité de l'édifice ou du site dans le paysage (par exemple, un clocher bien visible joue souvent un rôle de repère spatial, ce qui est un enjeu paysager important, en particulier dans les paysages ouverts à dominantes horizontales) ;
- L'enjeu patrimonial, qui correspondrait à une valeur patrimoniale (historique, architecturale, artistique, ...) intrinsèque à l'édifice ou au site. Ce n'est pas l'objet de cette étude. Il est cependant possible de considérer l'existence d'une protection (ou plusieurs) pour un site/édifice comme argument de gradation de cet enjeu ;
- L'enjeu touristique, qui correspondrait à l'ouverture au public et l'attractivité d'un édifice ou d'un site, à sa réputation.

Un site, un édifice ou une portion particulière du territoire (paysages emblématiques, sites inscrits ou classés, sites patrimoniaux remarquables, ...) pourrait ainsi obtenir un enjeu global au regard de l'état initial paysager et patrimonial en recoupant les trois données précédemment explicitées.

Compte-tenu de la richesse patrimoniale du territoire étudié, les enjeux seront évalués uniquement pour les édifices et sites présentant une sensibilité au projet. En cas d'absence d'interaction visuelle potentielle, la sensibilité est négligeable quel que soit l'enjeu du monument ou du site. L'enjeu des sites ou édifices sensibles sera détaillé en même temps que l'évaluation de la sensibilité potentielle.

■ Dans l'aire d'étude immédiate (0-3 km)

Six édifices protégés au titre des Monuments historiques sont inventoriés dans l'aire d'étude immédiate du projet. Le septième concerne le village de Saint-Michel, à la bordure de cette aire. Suivant la logique utilisée lors de l'étude de sensibilité des lieux de vie (cf. 2.4.3 Enjeux et sensibilité potentielle des lieux de vie, page 29), il est inclus dans l'aire d'étude immédiate.

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Égry	45	Maison-forte de Gaudigny	I	0,8	Au milieu des parcelles agricoles, ceinture boisée	!
Boynes	45	Église Saint-Pierre	C	1,9	En cœur de village, sur un point haut	!
Beaune-la-Rolande	45	Porte de l'ancien cimetière	C	2,2	En cœur de village	
Beaune-la-Rolande	45	Église Saint-Martin et crypte	C	2,2	En cœur de village, sur un point haut	!
Gaubertin	45	Église Saint-Aubin (Sancy)	I	2,3	Enclos boisé	
Batilly-en-Gâtinais	45	Église Saint-Martin	I	2,9	Dans le sud du village	!
Saint-Michel	45	Château	I	3,3	Excentré du village, parc et allée arborés	

Tableau 10. Les Monuments historiques dans l'aire d'étude immédiate (0-3 km)
 Source : Base Mérimée, 2018



Photographie 42. Portail de l'ancien cimetière (Beaune-la-Rolande)



Photographie 43. Église Saint-Martin (Beaune-la-Rolande)



Photographie 44. Maison-forte de Gaudigny (Égry)



Photographie 45. Église Saint-Pierre (Boynès)



Photographie 46. Église Saint-Aubin (Gaubertin)

Photographie 47. Église Saint-Martin (Batilly-en-Gâtinais)



Photographie 48. Château (Saint-Michel)

■ Dans l'aire d'étude rapprochée (3-10 km)

On recense 26 Monuments historiques protégés dans l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit principalement d'édifices religieux (églises, chapelles, prieuré), de châteaux et de halles.

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Auxy	45	Église Saint-Martin	I	3,9	En cœur de village, sur un point haut	!
Courcelles	45	Église Saint-Jacques Le Majeur	I	4,8	En cœur de village, à l'ouest	
		Château de Courcelles-le-Roi	I	5,0	Excentré à l'ouest, parc arboré	
Beaumont-en-Gâtinais	45	Château	I	5,2	A l'est du centre historique, sur un point haut	!
		Église	C	5,2	A l'est du centre historique, sur un point haut	!
		Halles	C	5,3	A l'est du centre historique, sur un point haut	
Saint-Loup-des-Vignes	45	Église Saint-Loup	I	5,4	En cœur de village, placette plantée	
Yèvre-la-Ville	45	Église Saint-Brigide	I	5,6	Périphérie du village, rideaux boisés	
Boësses	45	Église Saint-Germain	C	5,9	Au nord du village, sur un point haut ; rideaux boisés	!
Juranville	45	Église Saint-Martin	I	6,2	En cœur de village ; rideaux boisés	
Boiscommun	45	Chapelle Saint-Lazare	I	6,3	A l'angle du cimetière au nord-est du village ; rideaux boisés	
Yèvre-le-Chatel	45	Église Saint-Gault	I	6,4	En cœur de village, sur le coteau ; rideaux boisés	
		Château d'Yèvre-le-Chatel	C	6,5	En cœur de village, sur le coteau ; rideaux boisés	!
		Chapelle Saint-Lubin	C	6,6	Périphérie du village ; rideaux boisés	
Boiscommun	45	Église Notre-Dame	C	6,6	En cœur de village	
Fréville-en-Gâtinais	45	Église Saint-Martial	I	7,4	En cœur de village	
La-Neuville-sur-Essonne	45	Ancien Prieuré	I	8,2	En cœur de village	
		Église Saint-Sulpice de Ligerville (vestiges)	I	8,2	Périphérie est du village ; rideaux boisés	
		Église Saint-Amand	I	8,3	En cœur de village	

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Montliard	45	Église Notre-Dame	I	8,3	En bord de route, à l'est du village	
		Château	I	8,4	En bord de route, parc arboré	
Chambon-la-Forêt	45	Château de la Luzerne	I	8,5	Périphérie sud-ouest du village ; parc arboré et rideaux boisés	
Aulnay-la-Forêt	45	Château de Rocheplatte	I & C	8,8	Coteau boisé, parc arboré, ripisylve	
Bondaroy	45	Église Saint-Martin-le-Seul	I	9,6	En bord de route, parc arboré, ripisylve	
		Manoir de la Taille	I	10,6	Périphérie ouest du village, rideaux boisés	
Nibelle	45	Château du Hallier	I	10,8	En bord de route, parc arboré	

Tableau 11. Les Monuments historiques dans l'aire d'étude rapprochée (3-10 km)
 Source : Base Mérimée, 2018



Photographie 49. Église Saint-Martin (Auxy)



Photographie 50. Église Saint-Germain (Boësses)



Photographie 51. Chapelle Saint-Lazare (Boiscommun)



Photographie 52. Château de Yèvre-le-Chatel



Photographie 53. Château du Hallier (Nibelle)



Photographie 54. Église St-Salomon et St-Grégoire (Pithiviers)



Photographie 55. Église Notre-Dame (Puisseaux)



Photographie 56. Méridienne
 source : monumentum.fr



Photographie 57. Dolmen de Mailleton
 source : cfpphr.free.fr



Photographie 58. Halle de Puisseaux

■ Dans l'aire d'étude éloignée (10-20 km)

48 Monuments historiques, classés ou inscrits, sont recensés dans l'aire d'étude éloignée. Les édifices protégés sont de différentes natures :

- **Patrimoine religieux** : essentiellement des églises, mais aussi d'anciennes abbayes, des calvaires, ...
- **Patrimoine civil** : des châteaux et manoirs, des jardins, ...
- **Patrimoine divers** : dolmens, obélisques astronomiques, moulins, halles, édifices gallo-romains,...

Le patrimoine religieux représente la majorité des Monuments historiques relevés. Mais l'importance des châteaux témoignent du passé de l'aire d'étude comme territoire de défense (forteresse, donjon) puis de villégiature.

Les Monuments en covisibilité potentielle avec le secteur d'étude et les éoliennes sont décrits dans le chapitre consacré aux sensibilités vis-à-vis du patrimoine.

* Territoire communal faisant également l'objet d'une protection au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (cf. 3.1.4 Sites patrimoniaux remarquables, page 59).

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Bromeilles	45	Église Saint-Loup	C	10,7	En cœur de village, sur un point haut	
Ouzouer-sous-Bellegarde	45	Église Saint-Denis	I	11,1	En cœur de village	
Dadonville	45	Château de Denaivilliers	I & C	11,3	A l'extérieur du hameau, parc arboré	
Bellegarde	45	Église Notre-Dame	I & C	11,3	En cœur de village	
Pithiviers	45	Château de l'Ardoise	I	11,4	En cœur de ville (périphérie du cœur historique)	
Bellegarde	45	Ancien château et donjon	I	11,5	En cœur de village	
Pithiviers	45	Ancienne collégiale Saint-Georges (restes)	I & C	11,5	En cœur de ville (périphérie du cœur historique)	
		Église Saint-Salomon et Saint-Grégoire & tour-clocher	C	11,7	En cœur de ville (périphérie du cœur historique)	!
Puisseaux *	45	Église Notre-Dame	C	11,9	En cœur de village, en point haut	!
		Halle de Puisseaux	I	11,9	En cœur de village, en point haut	
Chapelon	45	Moulin à vent dit Moulin de Gaillardin	I	12,2	En bord de route, au milieu des parcelles agricoles	
Marsainvilliers	45	Château des Essarts	I	12,2	Au milieu des parcelles agricoles, parc arboré	
Chapelon	45	Calvaire	I	12,4	En cœur de village, place de l'église	
Puisseaux *	45	Croix du XII ^e siècle	C	12,4	Dans le cimetière, au nord-ouest de la ville	
Ladon	45	Halle de Ladon	I	12,5	En cœur de village	
		Église Saint-Hilaire	I	12,5	Périphérie sud-ouest du village	
Arville	77	Église	C	13,1	En cœur de village	
Briarres-sur-Essonne	45	Église Saint-Etienne	I	13,2	En cœur de village	
Pithiviers-le-Vieil	45	Église Saint-Gervais et Saint-Protais	I	13,9	En cœur de village, placette arborée	
Mondreville	77	Église Saint-Etienne	C	14,1	En cœur de village	
Villemoutiers	45	Église Saint-Nicolas	I	14,1	En périphérie ouest du village, ripisylve	
Mareau-aux-Bois	45	Église Saint-Georges	I & C	14,1	En cœur de village, placette arborée	
Sceaux-du-Gâtinais	45	Vestiges d'un ensemble monumental gallo-romain à vocation culturelle	C	14,1	En bord de route, au milieu de parcelles agricoles	

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Dimancheville	45	Église paroissiale Saint-Blaise ou Saint-Fiacre	I	14,1	Périphérie est du village, ceinture boisée	
Escrennes	45	Église Saint-Lubin	I	14,3	Périphérie nord-ouest du village	
Auvillers-en-Gâtinais	45	Église Saint-Laurent	I	14,9	En cœur de village	
Manchecourt	45	Obélisque astronomique, dit aussi Méridienne	C	15,1	En bord de route, au milieu de parcelles agricoles	
Augerville-le-Rivière	45	Château	I	15,9	Périphérie sud du village, parc arboré	
Pithiviers-le-Vieil	45	Ancien château de Montguignard (caves)	I	16,3	Périphérie sud-est du hameau, parc arboré	
Burcy	77	Église Saint-Amand	I	16,9	En cœur de village	
Chilleurs-aux-Bois	45	Château et jardins de Chamerolles	C	16,9	En bord de route, parc boisé et percée vers le sud-est	
Treilles-en-Gâtinais	45	Église Saint-Pierre	I	17,0	Périphérie sud-est du village	
Malesherbes	45	Dolmen de Mailleton	C	17,1	En bord de chemin, au milieu de parcelles agricoles	
Ingrannes	45	Ancienne abbaye Notre-Dame de la Cour-Dieu	C	17,4	Dans une clairière de la Forêt d'Orléans	
Maisoncelles-en-Gâtinais	77	Église (clocher)	I	17,5	En cœur de village	
Saint-Maurice-sur-Fessard	45	Église paroissiale Saint-Maurice	I	17,7	En cœur de village	
Fromont	77	Église	I	18,0	En cœur de village	
Chatenoy	45	Château de la Rivière	I	18,3	Au cœur d'un massif boisé, sur le coteau de l'Huillard	
Guigneville	45	Église Saint-Hilaire	I	18,4	Périphérie est du village, tourné vers le village	
Chenou	77	Église	I	18,4	En cœur de village	
Chilleurs-aux-Bois	45	Église Saint-Pierre	I	18,5	Périphérie est du village	
Auffervilles	77	Église	I	18,5	En cœur de village	
Rumont	77	Église	I	18,5	En cœur de village	
Buthiers	77	Dolmen	C	18,9	Lieu-dit de la Roche aux Loups, au milieu de parcelles cultivées ; rideaux boisés	
Préfontaines	45	Église Saint Jean-Baptiste	I & C	19,1	En cœur de village	

COMMUNE	DPT	MONUMENT	PROTECTION	DISTANCE (KM)	LOCALISATION/CONTEXTE	!
Pannes	45	Église Saint-Pierre-ès-Liens	I	19,2	En cœur de village, une percée vers l'est	
Malesherbes	45	Château	C	19,5	En cœur de massif boisé	
Orveau-Bellesauve	45	Obélisque astronomique	C	19,7	En bord de route, au milieu de parcelles agricoles ; rideaux boisés	

Tableau 12. Les Monuments historiques dans l'aire d'étude éloignée (10-20 km)
 Source : Base Mérimée, 2018

3.1.2 Sites UNESCO

La France compte actuellement 43 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Aucun d'entre eux n'est relevé dans l'aire d'étude éloignée (20 km). On note la présence du site du Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes dont le point le plus proche correspond à la ville de Châteauneuf-sur-Loire à près de 28 km au sud de la zone d'implantation potentielle. La présence de la forêt domaniale d'Orléans (massif d'Ingrannes et massif de Lorris) entre le site protégé et le projet empêche toute interaction visuelle possible.

Il n'y a pas de site protégé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO dans l'aire d'étude éloignée du projet.

3.1.3 Sites inscrits et classés

Le classement et l'inscription des sites sont régis par les titres IV et V du livre III du Code de l'environnement.

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés. L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris. Deux sites protégés sont relevés dans l'aire d'étude éloignée du projet.

■ La Haute Vallée de l'Essonne

La Haute Vallée de l'Essonne est un site classé depuis 2011, implanté à l'extrême nord de l'aire d'étude éloignée. Sa limite la plus proche est située à hauteur de Dimancheville, à une quinzaine de kilomètres de la zone d'implantation potentielle. Il prolonge de site de la Moyenne Vallée de l'Essonne, classé en 1991 et s'étend sur 3 116 hectares sur les départements du Loiret (590 ha) et de la Seine-et-Marne (2 526 ha). Dans le Loiret, les communes concernées sont Augerville-la-Rivière, Malesherbes et Orville.

Ce site classé vient protéger l'articulation entre les paysages de la vallée de l'Essonne et du plateau ondulé du Gâtinais. Les atmosphères ombragées et intimistes de la première remontent le long des coteaux avant de s'ouvrir, avec un effet de seuil parfois spectaculaire sur le rebord du plateau, sur les paysages ouverts du Gâtinais Ouest. L'emprise de la Haute Vallée de l'Essonne chevauche d'ailleurs la bordure sud-ouest du parc naturel régional du Gâtinais français. C'est cette transition entre deux paysages très différents qui fait la richesse du site.

La présence de boisements au milieu des parcelles cultivées du plateau permet un effet de filtres juxtaposés, en particulier au niveau de la vallée Glantière et de la vallée des Moulins, deux vallées sèches confluentes à l'Essonne en face d'Augerville-la-Rivière. Ils protègent une grande partie de l'emprise classée sur le plateau en limitant les interactions visuelles en direction de la zone d'implantation potentielle. L'emprise comprise dans la vallée est protégée par les caractéristiques topographiques des lieux et l'importante présence boisée. La pointe sud du site, à hauteur de Dimancheville, comprend un paysage de plateau très ouvert. Sa sensibilité est cependant nuancée par la distance au projet et les inflexions du relief.



Photographie 59. La présence de rideaux boisés protègent le site classé de potentielles interactions avec le plateau accueillant la zone potentielle d'implantation (ici depuis la RD 410)

Le site classé de la Haute Vallée de l'Essonne ne présente pas de sensibilité particulière au projet éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry.

■ La propriété Monceau

Site inscrit depuis 1931, la propriété Monceau est implantée au sud-ouest de Pithiviers-le-Viel, dans la vallée de l'Œuf. Il est situé à près de 17 km de la zone d'implantation potentielle. Cet ancien parc paysager était traversé par une rivière, aujourd'hui asséchée faute d'entretien et accueille la piscine publique. Son inscription est notamment due de la présence d'arbres remarquables (hêtres pourpres, platanes, peupliers) disposés autour d'une prairie. L'implantation en fond de vallée de la propriété Monceau et la présence d'une couverture boisée importante sur le coteau sud de la rivière isole le site du plateau. Il n'existe donc pas de visibilité potentielle entre le site inscrit et le projet.

Les caractéristiques d'implantation de la propriété Monceau le protègent de toute interaction visuelle avec le site du projet éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry.

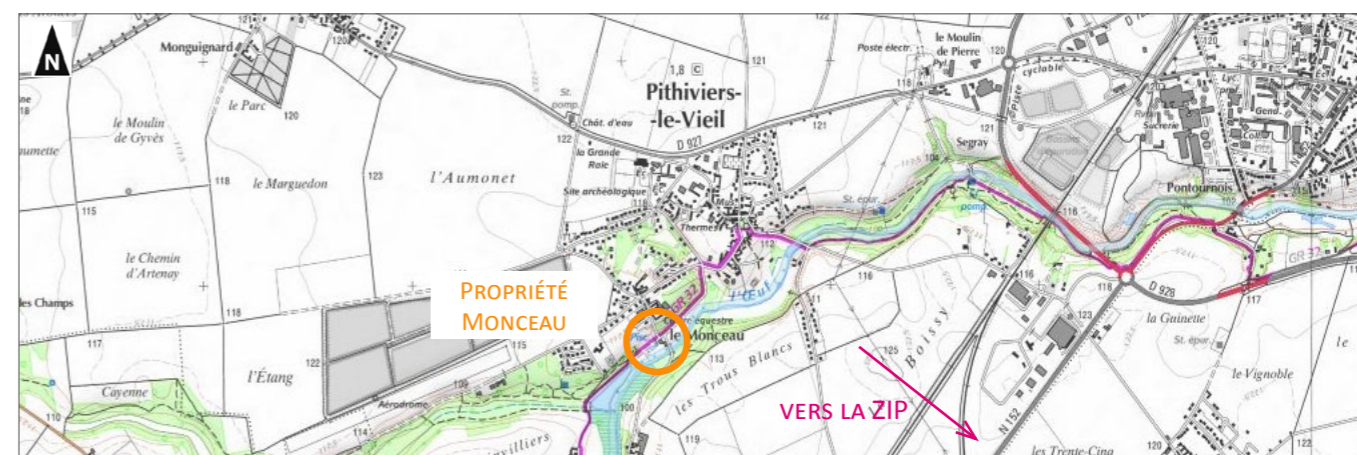









Illustration 16. Implanté dans la vallée de l'Œuf, la propriété Monceau ne présente aucune interaction avec le projet
 Source (carte) : Géoportail, IGN, 2018




Carte 16. Patrimoine protégé

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude immédiate (0-3 km)
-  Aire d'étude rapprochée (3-10 km)
-  Aire d'étude éloignée (10-20 km)

Monuments Historiques (MH)

-  Classé (C)
-  Inscrit (I)
-  Inscrit et classé (I & C)

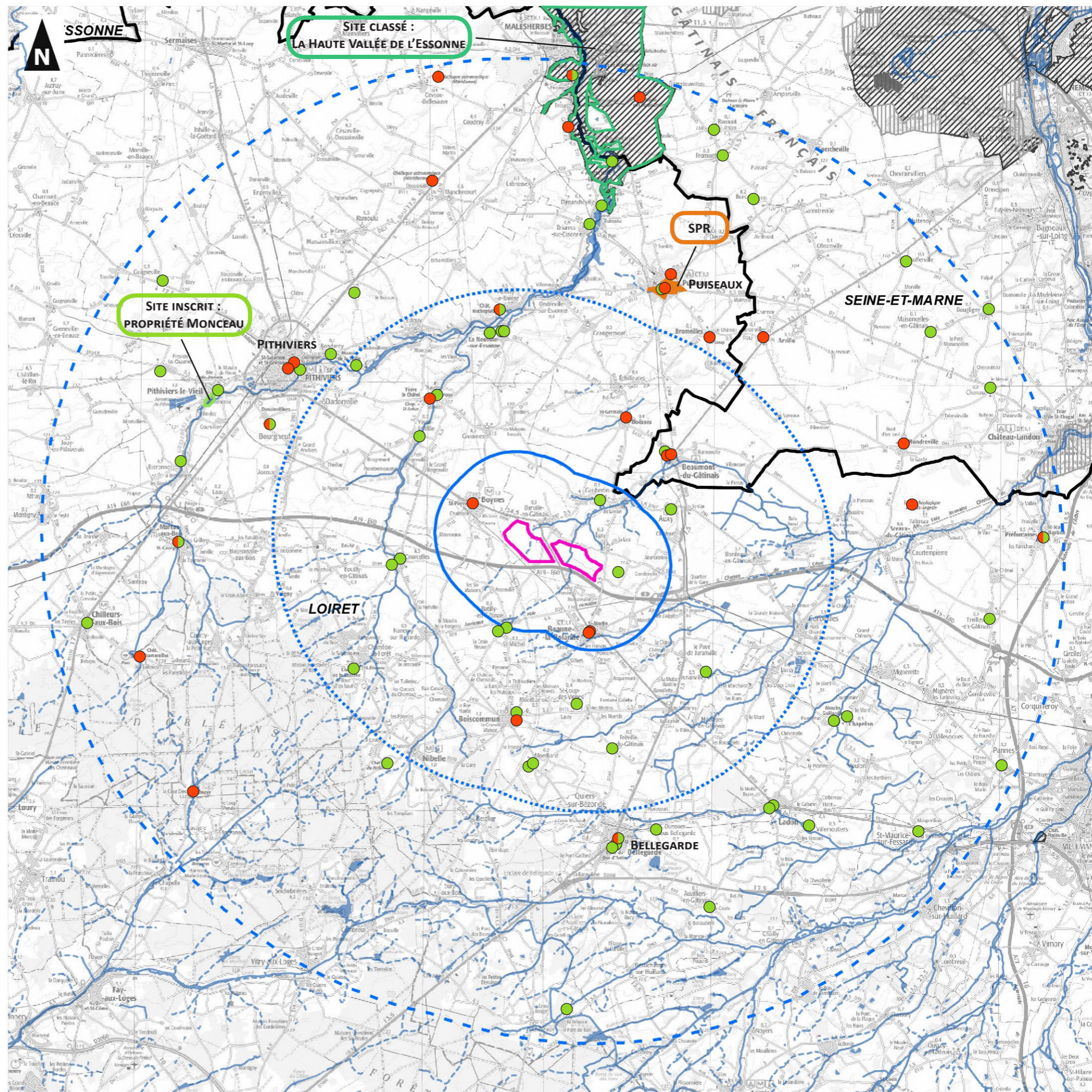
Sites

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site patrimonial remarquable (SPR)



1:170 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



3.1.4 Sites patrimoniaux remarquables

En juillet 2016, la loi « relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine » créé un nouveau régime unique de protection du patrimoine : les sites patrimoniaux remarquables (SPR).

La loi supprime les trois dispositifs existants - ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés - ceux-ci devenant automatiquement des « Sites patrimoniaux remarquables ». Leurs règles de conservation et de réhabilitation sont adossées à des documents relevant du droit du patrimoine : soit un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), soit un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).

On recense un seul site patrimonial remarquable dans l'aire d'étude éloignée : le centre historique de Puiseaux, à une douzaine de kilomètres au nord-est de la zone d'implantation potentielle.

Le site patrimonial remarquable s'articule autour de l'église Notre-Dame et de la halle, tous deux Monuments historiques protégés (cf. 3.1.1 Monuments historiques, page 53). L'ensemble ne présente pas de perception visuelle sur le grand territoire. Le bâti, mitoyen et en front de rue, protège le centre-ville.

Le site patrimonial remarquable de Puiseaux ne présente pas d'interaction avec le projet éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry.



Photographie 60. Avec son bâti mitoyen et un éloignement de plus de 10 km, le cœur historique de Puiseaux ne présente pas d'interaction avec le projet.

3.1.5 Villes et Pays d'art et d'histoire

Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication aux collectivités locales qui souhaitent valoriser leur patrimoine, favoriser la création architecturale et promouvoir la qualité dans les espaces bâtis ou aménagés. Il y a actuellement 190 villes et pays d'art et d'histoire en France.

Aucune ville ne dispose de ce label dans l'aire d'étude éloignée.

3.1.6 Patrimoine archéologique

Les vestiges archéologiques ne sont découverts en général que lors de travaux. Ainsi, seules des opérations de diagnostic permettent de juger du réel potentiel archéologique d'une zone. La contrainte archéologique est donc difficilement identifiable à ce stade de l'étude et seuls les lieux découverts peuvent être répertoriés.

Il convient de conserver à l'esprit qu'il y a toujours « présomption possible » et que seul le porté à connaissance des positionnements précis des aménagements permettra de lever les doutes sur les risques d'impact d'un projet éolien vis à vis des éléments du patrimoine archéologique.

La consultation en ligne de la carte interactive de l'archéologie préventive (site de l'Inrap) n'indique pas de protection dans l'aire d'étude éloignée pour les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne.

Il existe quelques sites archéologiques avérés dans l'aire d'étude éloignée. Le plus important est situé sur le territoire communal de Sceaux-du-Gâtinais. Il s'agit d'un ensemble monumental gallo-romain à vocation culturelle, classé au titre des Monuments historiques : le site de *Segesta* (*Aquis Segeste* ou *Aquaea Segestae*). Il s'agirait d'une ancienne cité thermale de 25 hectares dédiée à la déesse Segesta.



Photographie 61. L'important site gallo-romain de Segesta, à proximité de Sceaux-du-Gâtinais
source : monumentum.fr

D'autres sites archéologiques mineurs ont été fouillés en prévention de travaux d'aménagement : l'autoroute A19, la ZAC du Moulin d'Escrennes, le lotissement Les Jardins du Bourg (Pithiviers-le-Vieil). Des vestiges datant de l'âge de Bronze et du Moyen-âge y ont été retrouvés.

On relève aussi la présence d'une voie romaine dont la RD 29 emprunte le trajet entre Nancray-sur-Rimarde et Batilly-en-Gâtinais.

Le projet nécessitera une consultation de la DRAC, Service Régional Archéologique lors de la définition précise du projet pour les travaux susceptibles de porter atteinte au sous-sol : fondations, fond de forme des accès, assises des postes de livraison, tranchées des réseaux.



Photographie 62. La voie romaine, dans le prolongement de la RD 29, au nord de Beaune-la-Rolande

3.1.7 Patrimoine non protégé

Le petit patrimoine, restauré ou non, donne une atmosphère particulière aux lieux de vie et aux paysages. C'est le témoin d'une vie passée des communes, d'us et coutumes révolus ou encore pratiqués. Il possède une importance certaine dans l'image qu'il véhicule et l'attrait touristique qu'il possède. Ce patrimoine est divers et comprend autant des églises que des lavoirs, des allées que des châteaux, des calvaires, des jardins, etc.

■ Les lieux de mémoire

Il ne reste plus de vestiges des guerres dans l'aire d'étude éloignée en dehors des Monuments aux morts et de la toponymie de certaines rues.

Beaune-la-Rolande a accueilli, dans sa périphérie est, un camp de déportation juif. Le site est aujourd'hui investi par le lycée agricole et un monument particulier a été érigé à l'angle de la parcelle. Appuyé à la haie du lycée, il présente une intersection potentielle ponctuelle. Le projet pourrait apparaître entre les toitures des bâtiments agricoles voisins, filtré par les arbres.



Photographie 63. Le Monument aux morts d'Égry



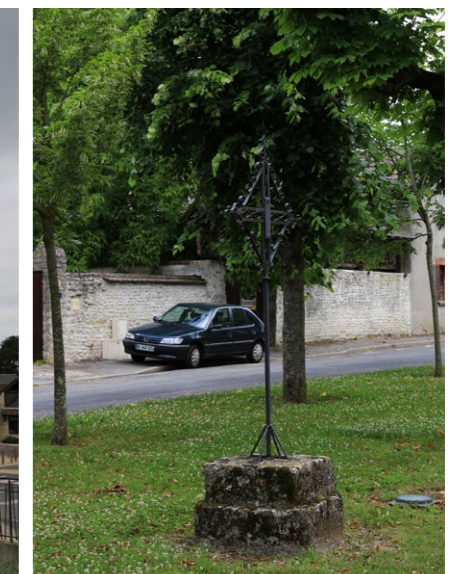
Photographie 64. Le Mémorial de Beaune-la-Rolande



Photographie 65. Église de Barville-en-Gâtinais



Photographie 66. Église Saint-Etienne à Chambon-la-Forêt



Photographie 67. Calvaire de Courcelles

■ Le patrimoine religieux

Au-delà des protections réglementaires évoquées précédemment dans l'étude, il existe un patrimoine religieux vernaculaire riche et diversifié à travers l'aire d'étude éloignée. Chaque village possède son église ou sa chapelle, et de nombreux calvaires et croix se dressent au long des voies. Ce sont des éléments identitaires pour les lieux de vie, parfois des marqueurs spatiaux à travers le plateau lorsque les clochers coiffent les silhouettes des villages.

Les églises et chapelles sont souvent implantées dans le cœur des lieux de vie. Le tissu urbain limite les interactions potentielles depuis le pied des édifices. Les clochers sont cependant des éléments verticaux de grandes dimensions, dépassant les silhouettes urbaines et servant de repères spatiaux. Ils entreront facilement en covisibilité avec le projet, ce qui modifiera leur lisibilité. La distance à la zone d'implantation potentielle, les inflexions du relief et les éléments composants le paysage nuanceront leur sensibilité.

L'église de Barville-en-Gâtinais [1] est particulièrement proche du site de projet (environ 750 m). Malgré la protection apportée par son implantation en centre-bourg, son clocher entre en covisibilité juxtaposée avec le projet, en particulier depuis le nord du territoire.

Cette interaction visuelle des clochers est envisageable, avec nuance, pour tous les clochers de l'aire d'étude immédiate. On notera la particularité de la chapelle du hameau de Gondreville (Auxy) [2], qui ne possède pas de clocher à proprement parler. Intégrée dans le cœur du hameau, elle n'est pas visible depuis le territoire.

Les calvaires et croix de chemin sont installés autant dans les villes que dans le milieu rural. Souvent implantés au bord des routes, ces édifices sont de taille très modeste. Les interactions avec le projet sont possibles avec les éléments situés hors ou en bordure des lieux de vue, depuis leurs abords directs. Elles sont donc négligeables dans le cadre de cette étude.

■ Le patrimoine civil

Le patrimoine civil regroupe les châteaux, manoirs, maisons de maître qui sont répartis sur le territoire. Peu d'entre eux, par rapport au nombre d'édifices relevés, sont protégés au titre des Monuments historiques. Tous sont pourtant porteurs de l'histoire et de l'identité du territoire.

Les édifices implantés en cœur de villages et hameaux sont en général protégés par le tissu urbain auquel ils sont intégrés. Ils ne présentent que peu de sensibilité au regard du projet. Les châteaux sont majoritairement situés en dehors du tissu urbain, à l'exception du château de Bordeaux-du-Gâtinais [3] intégré dans la ville. Leurs parcs, généreusement boisés sur une partie ou la totalité de leur surface, leur offre une protection face aux interactions visuelles avec leur territoire.

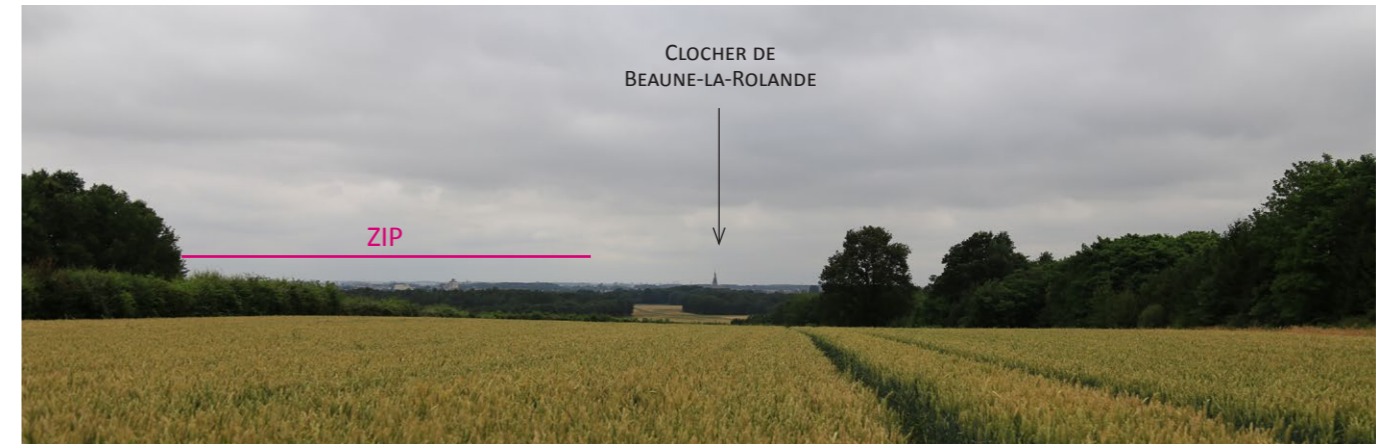
On note cependant une sensibilité potentielle pour le château de Rochefort [4] (Barville-en-Gâtinais). Son entrée est partiellement protégée avec l'implantation du domaine au fond du talweg du Petit Fusain. La proximité de la zone d'implantation potentielle (moins de 700 m) et une trouée dans la masse arborée du parc permettent une covisibilité potentielle des toitures depuis la RD 950 en provenance de Boynes.

Les autres châteaux relevés ne présentent pas de relations visuelles majeures avec le projet. Le château de Gaubertin [5], à environ 2,3 km, bénéficie de la protection boisée de son parc.



Photographie 68. La zone d'implantation potentielle depuis l'allée d'entrée du château de Barville-en-Gâtinais

Le château de la Javelière [6] (Montbarrois) possède une longue percée depuis le portail, décalée par rapport à sa perspective frontale principale (cf. Illustration 17, page 62). On y décerne au loin le clocher surplombant Beaune-la-Rolande. Le projet devrait être perceptible dans le lointain, en arrière-plan de cette silhouette urbaine et des rideaux boisés alentours.



Photographie 69. Le projet pourra être perceptible depuis le portail et le parking du château de la Javelière.

■ Le patrimoine de l'eau

La majeure partie des villages de l'aire d'étude se sont implantés à proximité des cours d'eau, sur les coteaux ou dans les vallons. Cette relation intime à l'eau se traduit encore aujourd'hui par un vocabulaire de lavoirs et d'ouvrages hydrauliques. Souvent inutilisés, ils sont peu à peu restaurés comme des lieux de repos et de contemplation, participant pleinement à la mise en valeur des bords de l'eau.

Leurs implantations au fond des vallées, au plus près de l'eau, les rend peu susceptibles d'entrer en interaction visuelle avec le projet éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry. Cette protection topographique est renforcée par des dimensions souvent modestes.



Photographie 70. Ouvrage sur la Rimarde à Yèvre-le-Chatel



Photographie 71. Lavoire de Nancray-sur-Rimarde

■ Le patrimoine des jardins

Les jardins accompagnent souvent les châteaux et grandes demeures. Ils traduisent une vision de l'espace et de l'aménagement du territoire de leurs propriétaires et de leur concepteur. Par leurs couleurs, leurs volumes et les multiples ambiances qu'ils dévoilent, les jardins et parcs participent pleinement à l'identité des lieux.

Plusieurs jardins ponctuent le territoire. On relève au moins 9 parcs et jardins ouverts au public et reconnus pour leurs qualités paysagères, horticoles et/ou historiques à l'échelle de l'aire d'étude élargie.

Deux d'entre eux disposent de l'appellation « Jardins remarquables ». Mis en place par le Ministère de la Culture en 2004, ce label signale les jardins dont la composition et l'entretien présentent de grandes qualités. Il s'agit du parc du château de la Javelière [7] (Montbarrois) et de l'arboretum des Grandes Bruyères (Ingrannes). Ce label, remis en jeu tous les cinq ans, attire souvent les visiteurs.

Il existe aussi une « Route de la Rose » sur le territoire du Loiret. A travers les visites des jardins « Au fil de la Rose », elle raconte la longue passion des Pays de la Loire pour cette fleur. 5 jardins sont relevés dans l'aire d'étude éloignée : le parc du château de la Javelière ; les jardins du Théâtre des Minuits [8] (La Neuville-sur-Essonne), le jardin personnel André Eve et la Roseraie de Monailles (Pithiviers-le-Vieil) ; les roses anciennes André Eve (Chilleurs-aux-Bois).



Photographie 72. Les jardins du château de la Javelière portent deux labels : Jardins remarquables et Au fil de la Rose.



Illustration 17. Le projet pourra être perceptible depuis le portail du domaine de la Javelière
Source (photographie aérienne) : Géoportail, IGN, 2018

Enfin, le jardin de la Plaine [9] (Bouilly-en-Gâtinais) et surtout les jardins renaissance du château de Chamerolles assurent la réputation du territoire comme appartenant aux « Jardins de la France ».

Ces jardins sont tous relativement éloignés de la zone d'implantation potentielle. Leurs implantations et la présence de rideaux végétaux leur assurent une isolation visuelle vis-à-vis du plateau. On notera cependant la visibilité potentielle depuis le portail du château de la Javelière évoquée précédemment.

3.2 Tourisme

Les organismes de référence sont les offices de tourisme locaux et les Comités Départementaux du Tourisme. Les sites internet de randonnée et le Conseil Général (gestion des PDIPR) sont également des sources d'informations utiles. Outre les activités centrées sur la découverte de la nature, comme les randonnées et l'équitation, le tourisme sur le territoire se rapporte à l'aspect patrimonial et la culture historique. Le Loiret et la Seine-et-Marne développent un tourisme vert, riche de la diversité de ses terroirs et de ses paysages.

3.2.1 Les chemins et sentiers de randonnée

■ Les sentiers de grande randonnée (GR)

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, 4 sentiers de grande randonnée sont relevés.

Au nord de la zone d'implantation potentielle, longeant la vallée de l'Essonne, les GR 32 et GR 655 est se partagent un même itinéraire : le « sentier de la Seine à la Loire ». Le GR 655 correspond à l'un des quatre chemins du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle² traversant la France. Appelé aussi la *Via Turonensis*, il se sépare en deux branches parallèle, est et ouest, entre Paris et Tours. Il s'agit du plus ancien itinéraire du chemin de Saint-Jacques, celui de la vallée des Rois, et l'un des plus empruntés. Très éloigné du site, il ne présente pas d'interaction avec le projet.

Au sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, le GR 3B « sentier de la forêt d'Orléans » traverse le massif boisé. Il s'agit d'une branche secondaire du GR3 qui longe l'intégralité de la vallée de la Loire de La Baule au Mont Gerbier de Jonc. Il n'offre aucune percée vers le plateau, protégé par la densité de boisement.

■ Les sentiers de petite randonnée (PR)

De nombreux sentiers de petite randonnée (PR) sont relevés dans l'aire d'étude rapprochée. Ils empruntent leurs sentiers propres ou les chemins communaux et sont organisés principalement sous forme de boucles autour des villages. Ceux représentés sur la carte correspondent aux sentiers officiels balisés, auxquels s'ajoutent une multitude de sentiers de promenade officieux. Les PR les plus susceptibles de présenter une interaction potentielle avec le projet sont représentés en **vert**, les autres en **jaune/orange**.

² Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle font l'objet d'une protection au titre du patrimoine mondial de L'Unesco. Cependant, aucun édifice ou section de sentier protégé n'est présent dans ou à proximité de l'aire d'étude éloignée.

Carte 17. Patrimoine non protégé et itinéraires de randonnée
(Relevé non exhaustif)

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate (0-3 km)
- Aire d'étude rapprochée (3-10 km)

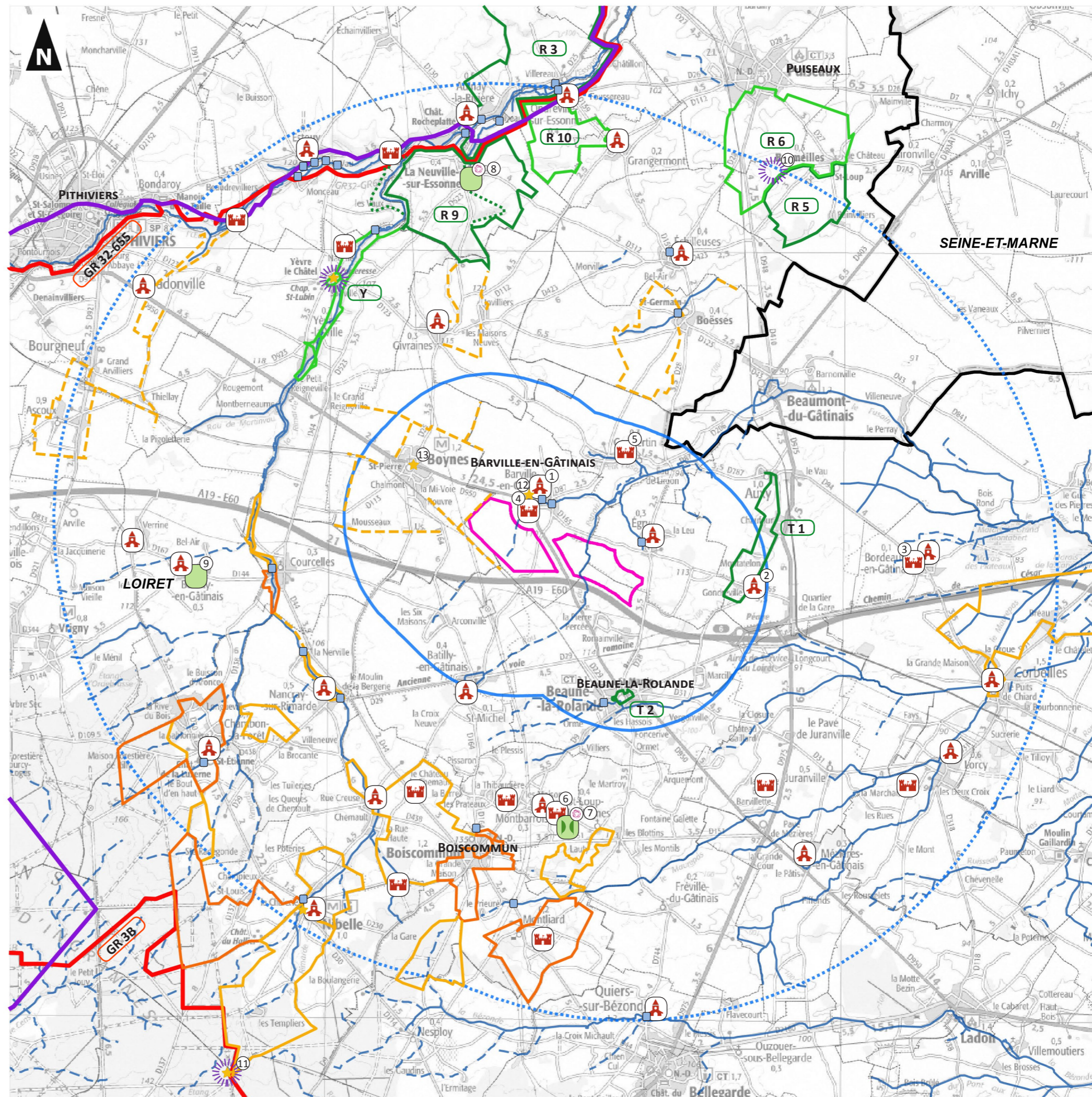
- Patrimoine religieux
- Patrimoine civil
- Patrimoine de l'eau
- Jardin ouvert au public
- Jardin remarquable
- Jardin « Au fil de la Rose »
- Points d'attractivité touristique majeurs
- Panoramas

- Sentiers de grande randonnée (GR)
- Sentiers de petite randonnée (PR) avec interaction
- Autres sentiers de petite randonnée (PR)
- Chemins ruraux inscrits au PDIPR
- Véloroute Voie Verte



1:95 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



- **Le PR du Chemin de Beauregard (T 1)** : accessible aussi aux vélos et chevaux, son itinéraire en partance d'Auxy permet de découvrir la cuesta du Gâtinais depuis le revers puis le fond. Il se dirige vers le sud jusqu'à hauteur d'Égry. Il s'agit du PR le plus proche de la zone d'implantation potentielle. Il présente une éventuelle interaction visuelle depuis le point de départ de l'itinéraire, au pied de l'église Saint-Martin, dans l'axe de la route de Gaubertin ;
- **Le PR du Bourg autour de Beaune-la-Rolande (T 2)** : son parcours se fait majoritairement à l'intérieur de la ville, ce qui le protège de visibilités potentielles vers le plateau. On note cependant qu'il inclut la percée de la rue du Général Crouzat évoquée précédemment ;
- **Le PR de la Pierre aux Coqs (R 5)** : il dessine une boucle au sud-ouest de Bromeilles, jusqu'au pied de la butte d'Échilleuse. Il offre notamment un panorama depuis la Butte Jaune [10] sur la ville de Puiseaux, en commun avec le PR de la Butte Jaune (R 6). Ce panorama permet une potentielle visibilité sur le projet, filtrée par les rideaux boisés ;
- **Le PR de la Rimarde (R 9)** : il est organisé au sud de La Neuville-sur-Essonne. Il longe une partie de la vallée sèche des Roches Tournantes et rejoint les vallées de la Rimarde puis de l'Essonne où il suit le même itinéraire que le GR 32-655. Il n'offre pas de percée vers le projet mais permet de rattraper les itinéraires de randonnées de Yèvre-le-Châtel (Y), Beauce et Gâtinais (R 3) et Saint Georges (R 10) ;
- **Le sentier de randonnée de Yèvre-le-Châtel (Y)** : il n'est pas officiellement balisé mais permet de découvrir les abords d'une attraction touristique majeure : la forteresse de Yèvre-le-Châtel.

Un certain nombre de chemins communs autour de Boynes ont été enregistrés au PDIPR mais ils ne composent pas de sentier de petite randonnée officiel. Cela concerne notamment deux chemins bordant l'angle sud-ouest de la zone d'implantation potentielle, offrant une confrontation directe avec le projet. On note aussi la présence d'une boucle presque complète au sud-ouest de Boësses d'où des perceptions du projet seraient envisageables.

3.2.2 Les voies vertes

Le cyclotourisme se développe fortement ces dernières années. En témoignent les voies vertes, ces itinéraires dévolus aux vélos à l'échelle régionale, voire nationale et internationale. Deux voies vertes sont relevées dans l'aire d'étude éloignée.

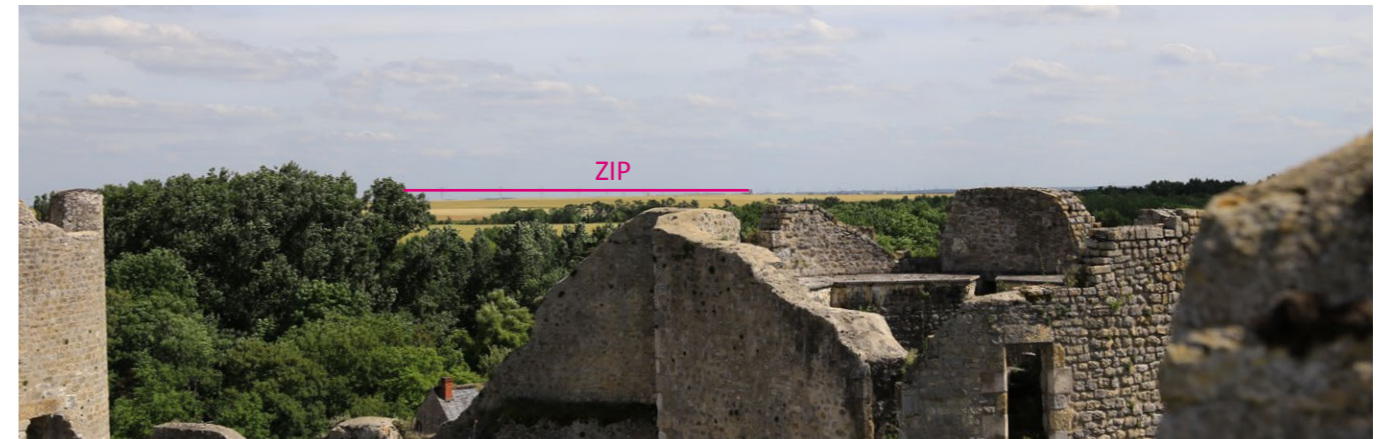
- La voie verte du Canal d'Orléans au sud : son itinéraire traverse la forêt d'Orléans dont le boisement limite les interactions visuelles en direction du projet.
- Une autre longe l'Essonne sur un tracé parallèle au chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Généralement dans la vallée ou en rebord de coteau, elle ne présente pas d'interactions majeures en direction de la zone d'implantation potentielle.

Devant le développement du tourisme de nature, de nombreux circuits de randonnées ont été ouverts aux cyclistes et aux cavaliers lorsque les caractéristiques des tracés le permettaient. C'est notamment le cas des PR de la Pierre aux Coqs (R 5), du Chemin de Beauregard (T 1) et du PR de Saint-Georges (R 10).

3.2.3 Le tourisme de terroir

Le territoire d'étude comporte quelques points touristiques d'importance qui jouent sur l'attractivité du terroir gâtinais.

Yèvre-le-Châtel est considéré comme l'un des plus beaux villages de France. À son charme pittoresque s'ajoute la prestance de la forteresse, dernier bastion ayant résisté à l'envahisseur durant la Guerre de Cent Ans. Depuis les tours et les chemins de ronde se dévoile un généreux panorama permettant de voir jusqu'à près de 10 km à la ronde. Ce Monument historique est l'une des visites incontournables de la région.



Photographie 73. Le plateau du Gâtinais se dévoile au-delà de la vallée de l'Essonne depuis les tours du château de Yèvre-le-Châtel

Beaune-la-Rolande est aussi l'une des principales étapes culturelles du territoire, pour son patrimoine bâti, protégé ou non, son marché et son Mémorial.

Trois autres sites particuliers possèdent une attractivité notable :

- Le belvédère des Caillettes [11] : implanté sur le point culminant du massif d'Ingrannes, au sud de Nibelle, il domine la Forêt d'Orléans ;
- Le Diamant Bleu [12] : ce music-hall, installé en périphérie de Barville-en-Gâtinais, est reconnu à l'échelle nationale pour la qualité de ses spectacles ;
- Le château et les jardins de Chamerolles : reconnu pour son témoignage de la Renaissance, le domaine appartient pleinement aux châteaux de la vallée de la Loire et bénéficie de cette notoriété.



Photographie 74. Le belvédère des Caillettes offre une vision étendue de la canopée de la Forêt d'Orléans

De manière plus diffuse sur le territoire, on note une volonté de faire connaître les productions particulières du Gâtinais. Le miel est un produit bien connu. Le safran, plus discret, est un sujet important dans la communication touristique du territoire. Le musée du safran [13] à Boynes et plusieurs safranières sur les communes de Boynes, Égry, Échilleuse et Chambon-la-Forêt sont ouverts au public.

3.3 Enjeux et sensibilités potentielles du patrimoine et des sites touristiques à l'éolien

3.3.1 Généralités sur la sensibilité du patrimoine et des sites touristiques à l'éolien

Selon leur nature, leur gabarit, leur position, les monuments historiques offrent plus ou moins d'interactions avec le parc éolien. Ils présentent donc une sensibilité plus ou moins grande par rapport à un projet d'implantation. La sensibilité des monuments dépend de nombreux facteurs tels que :

■ La distance du site par rapport aux éoliennes

En site ouvert, en l'absence d'écran visuel, des éoliennes sont visibles jusqu'à une quinzaine de kilomètres. Les risques de covisibilité diminuent cependant avec la distance :

- **en dessous de 1 km** : elles sont potentiellement très fortes, l'implantation d'éoliennes doit être particulièrement réfléchi ;
- **entre 1 et 6 km** : les covisibilités existent mais peuvent être gérées par le projet s'il est réfléchi de manière à éviter toute perspective dommageable ;

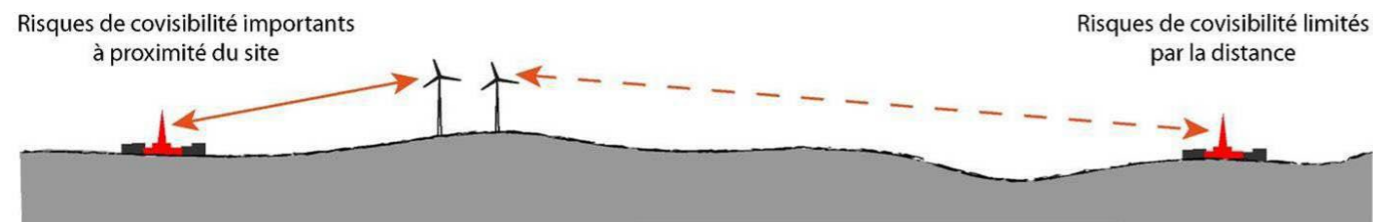


Illustration 18. Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction de la distance
 Source : Auddicé environnement

- **entre 6 et 15 km** : les éoliennes sont certes en covisibilité mais leur présence est moins prégnante dans les paysages.

■ La taille de l'édifice

Un édifice qui se détache nettement dans le paysage (tel qu'une église) s'expose fortement aux risques de covisibilité.

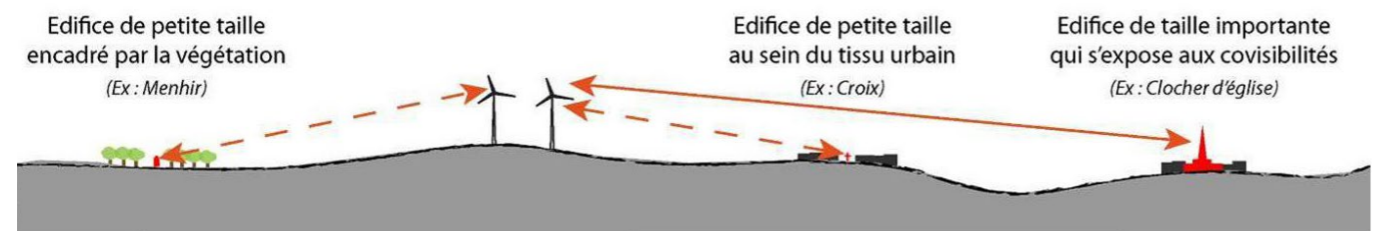


Illustration 19. Perception des éoliennes sur le patrimoine selon leur taille et leur localisation
 Source : Auddicé environnement

Les monuments de faible gabarit (menhir, croix...) sont beaucoup moins sensibles, d'autant plus s'ils se trouvent dans un environnement boisé ou au sein du tissu urbain ce qui est souvent le cas des croix ou des chapelles.

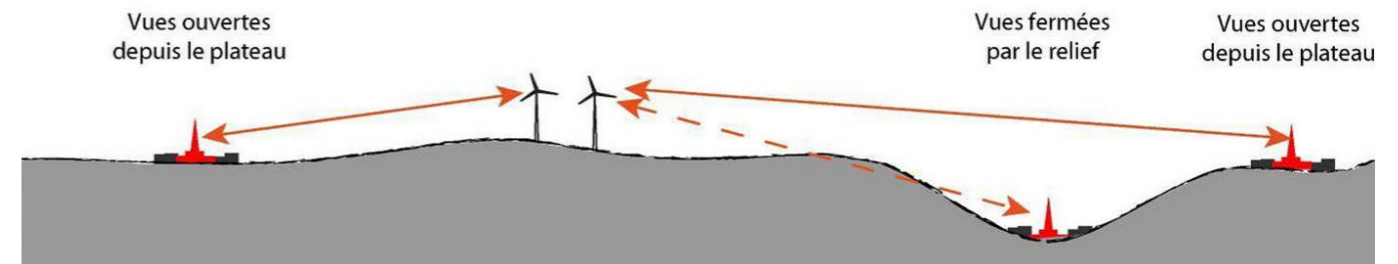


Illustration 20. Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction de la topographie
 Source : Auddicé environnement

■ Le relief

Les édifices implantés dans un paysage ouvert de plateau agricole sont fortement exposés aux risques de covisibilité alors que ceux implantés en fond de vallée sont protégés par les effets de relief.

■ L'existence de filtres ou d'écran visuels

De nombreux éléments du paysage peuvent limiter les risques de covisibilité entre les éoliennes et les édifices :

- **L'existence d'une ceinture bocagère ou la présence de boisements** filtre les vues de manière plus ou moins

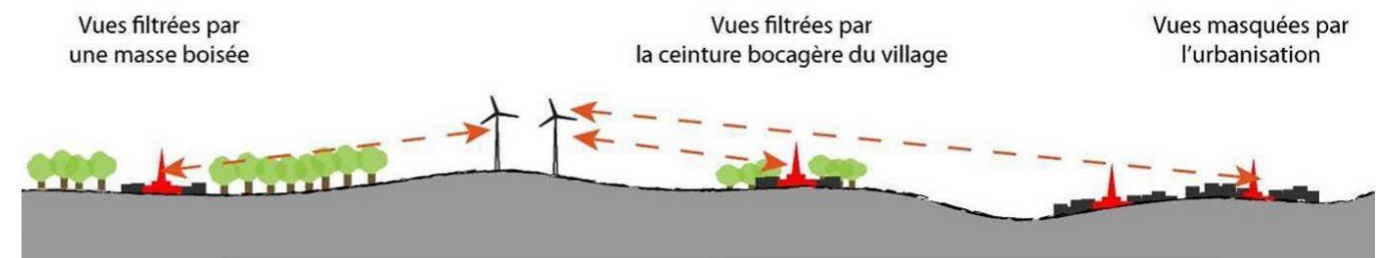


Illustration 21. Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction de la topographie
 Source : Auddicé environnement

forte en fonction de la densité de la végétation (et de la saison) ;

- **La présence de zones construites** forme un écran opaque qui masque partiellement ou totalement les éoliennes. La présence de villages crée ainsi des obstacles visuels depuis les villages situés en retrait. Un édifice implanté au sein d'un dense tissu urbain est de la même façon préservé des vues vers l'extérieur.

Certains monuments et sites recensés autour de la zone d'implantation potentielle, répertoriés pour la plupart comme éléments réglementairement protégés, sont considérés comme majeurs ou importants. L'étude des interactions entre ces édifices et un projet éolien jouera un rôle non négligeable dans la faisabilité de ce projet sur le secteur.

De même, lors de la définition de ce projet éolien, ils demanderont une attention particulière dans le choix d'implantation des éoliennes. Il apparaît donc que, compte tenu de la valeur patrimoniale de certains monuments et lieux, les vues qui existent sur ceux-ci doivent être prises en compte dès les premières réflexions sur l'implantation du projet éolien, afin de limiter les impacts visuels des éoliennes. Les points de vue mettant en scène dans une même perspective ces monuments et le projet seront étudiés en détail lors de l'analyse des impacts du projet (photomontages).

3.3.2 Enjeux et sensibilité potentielle des Monuments historiques

Ce chapitre détaille les enjeux et sensibilités potentielles des Monuments historiques présentant des interactions possibles avec le projet en raison de leur situation dans le paysage.

- Maison-forte de Gaudigny (Égry, ~ 0,8 km de la ZIP) :

La maison-forte de Gaudigny est implantée au sud d'Égry, au milieu de parcelles cultivées. Elle est entourée d'une ceinture arborée comprise dans son enceinte. L'édifice n'est pas soumis à une visibilité directe du projet. Son implantation dans le paysage ouvert agricole et sa proximité à la zone d'implantation potentielle la rend cependant **sensible aux convivialités potentielles et au rapport d'échelle avec le futur projet** situé à l'arrière-plan. Le Clos d'Égry, et d'autres parcelles boisées plus réduites, forment des masques visuels partiels aux abords de la maison-forte.

MAISON-FORTE DE GAUDIGNY (ÉGRY)	Enjeu paysager	Domaine clos avec ceinture arborée en paysage agricole ouvert	Modéré
	Enjeu patrimonial	Inscrit au titre des Monuments historiques	Modéré
	Enjeu touristique	Site privé, fermé au public	Très faible
	Sensibilité potentielle	Proximité, covisibilité, rapport d'échelle	Forte



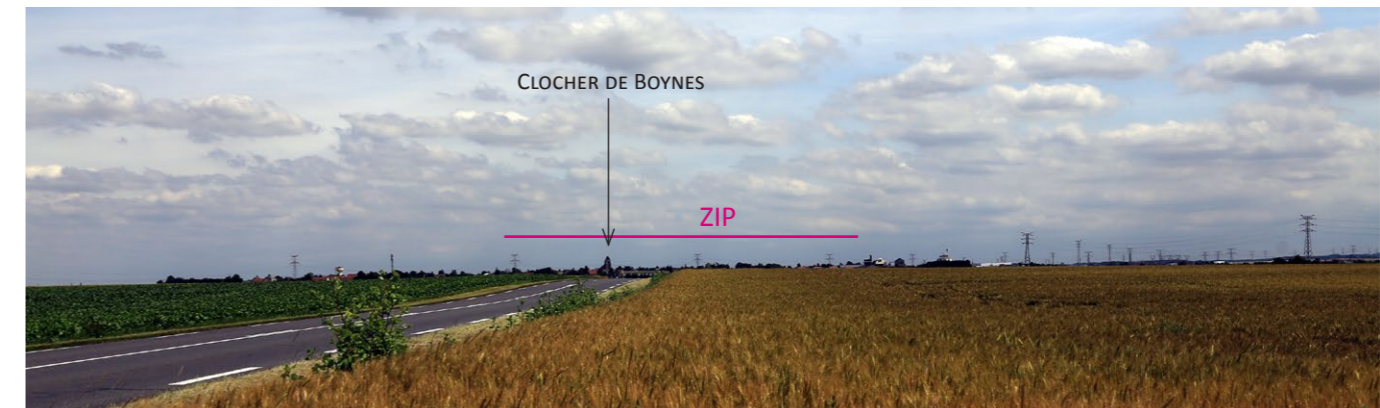
Photographie 75. Vue de la maison-forte de Gaudigny depuis son chemin d'accès

- Église Saint-Pierre (Boynes, ~ 1,9 km de la ZIP) :

L'église Saint-Pierre est implantée au cœur de Boynes, en son point culminant. Bordée par une placette arborée accueillant le Monument aux morts, l'édifice est également longé par la RD 950. L'axe de cette chaussée constitue le seul débouché perceptible depuis le pied de l'église. En direction de l'est, elle s'ouvre vers Barville-en-Gâtinais, au nord de la zone d'implantation potentielle et présente une très faible sensibilité au projet : le tissu bâti forme un rideau limitant la visibilité du plateau.

La silhouette de Boynes est dissimulée par une ceinture végétale partielle d'où émergent les éléments verticaux du village, notamment le clocher de l'église Saint-Pierre. Il s'agit d'un repère spatial aisément identifiable par les visiteurs. La proximité de la zone d'implantation potentielle rend la silhouette du **clocher sensible aux covisibilités potentielles** avec le projet. Son rapport d'échelle s'aligne cependant avec les installations de transport aérien électriques voisines.

ÉGLISE SAINT-PIERRE (BOYNES)	Enjeu paysager	Sur un point haut, repère spatial	Modéré
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité	Forte



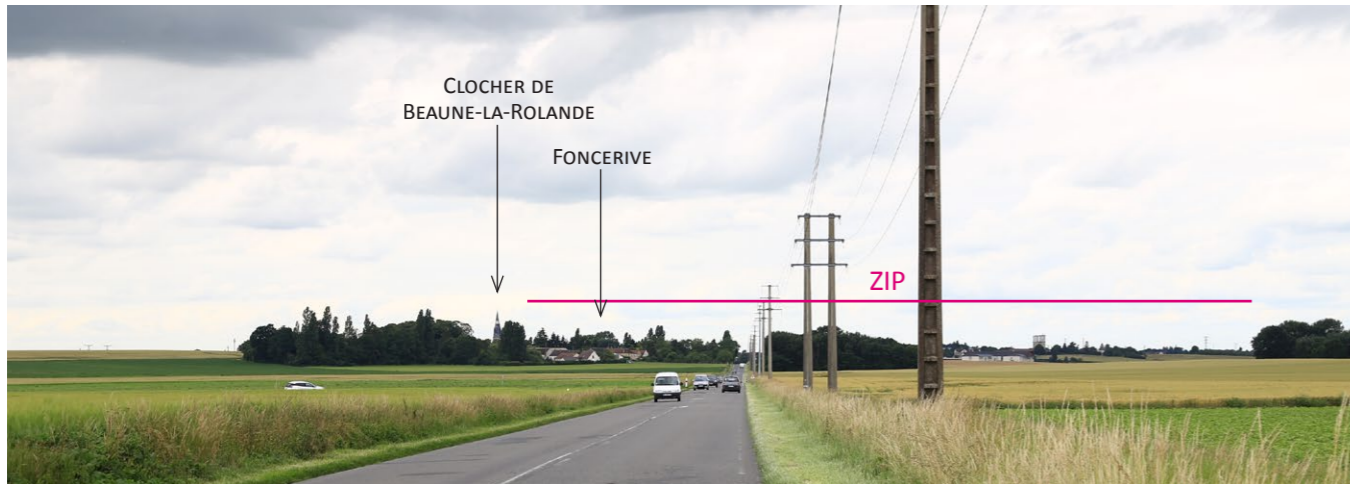
Photographie 76. Superposition de la silhouette de Boynes et du projet éolien depuis la RD 950

- Église Saint-Martin (Beaune-la-Rolande, ~ 2,3 km de la ZIP) :

L'église de Beaune-la-Rolande est implantée au cœur de la ville, sur un point culminant à près de 110 m d'altitude. Le tissu urbain, dense et en front de rue, en protège les abords et évite toute perception depuis le monument vers le plateau agricole.

La silhouette de Beaune-la-Rolande est très présente dans l'aire d'étude. Le clocher de l'église Saint-Martin est visible depuis plusieurs kilomètres à la ronde et correspond à l'un des principaux repères spatiaux dans l'appréhension du plateau du Gâtinais. **Elle est donc particulièrement sensible aux covisibilités potentielles.** Si la distance de l'église à la zone d'implantation potentielle modère le rapport d'échelle, il s'agit ici d'un point d'attention tout particulier envers le patrimoine situé à proximité de la zone d'implantation potentielle. Plusieurs photomontages seront nécessaires.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (BEAUNE-LA-ROLANDE)	Enjeu paysager	Sur un point haut, principal repère spatial à l'échelle du territoire	Fort
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité	Forte



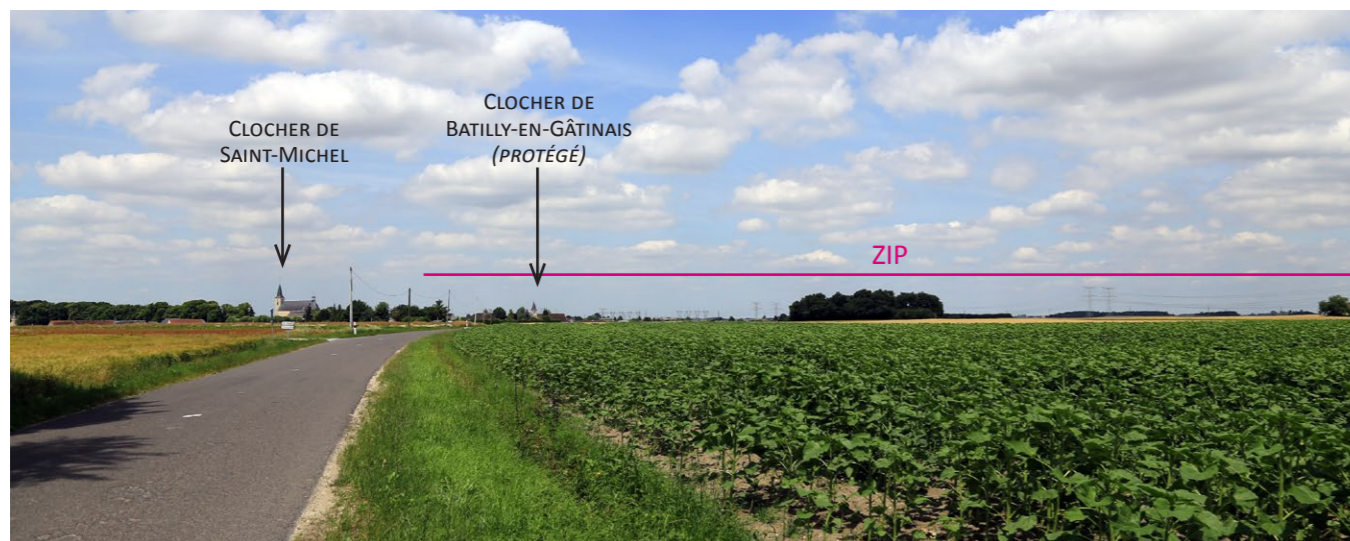
Photographie 77. Perception lointaine de Beaune-la-Rolande depuis la RD 950

- Église Saint-Martin (Batilly-en-Gâtinais, ~ 2,9 km de la ZIP) :

Cette église est installée au sud de Batilly-en-Gâtinais, sur le front de la cuesta du Gâtinais. Le tissu mitoyen du village autour de l'église la protège de toute visibilité vers le territoire à l'exception d'une percée vers le sud et le village de Saint-Michel.

Batilly-en-Gâtinais est entourée d'une ceinture boisée que domine le clocher de l'église Saint-Martin. Elle est facilement visible lors de l'approche en provenance de Boiscommun. **Le clocher de l'église Saint-Martin, et par association celui de l'église de Saint-Michel (non protégée), sont sensibles à de potentielles covisibilités** avec le projet situé latéralement.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (BEAUNE-LA-ROLANDE)	Enjeu paysager	Repère spatial	Modéré
	Enjeu patrimonial	Inscrit au titre des Monuments historiques	Modéré
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité latérale partiellement filtrée	Modérée



Photographie 78. Les clochers de Saint-Michel et Batilly-en-Gâtinais depuis la RD 164

- Église Saint-Martin (Auxy, ~ 3,9 km de la ZIP) :

L'église Saint-Martin est implantée au cœur du village, sur un point culminant (112 m) du village. La place de l'église est bordée par la rue principale et par la rue de Gaubertin. Le bâti mitoyen en referme les perceptions vers l'extérieur autour de l'église à l'exception de l'axe de la rue de Gaubertin. Elle est dirigée vers la zone d'implantation potentielle et génère une interaction visuelle ponctuelle depuis l'édifice, modérée par la perception resserrée et filtrée vers le paysage lointain. Un photomontage permettra de mesurer cette sensibilité.

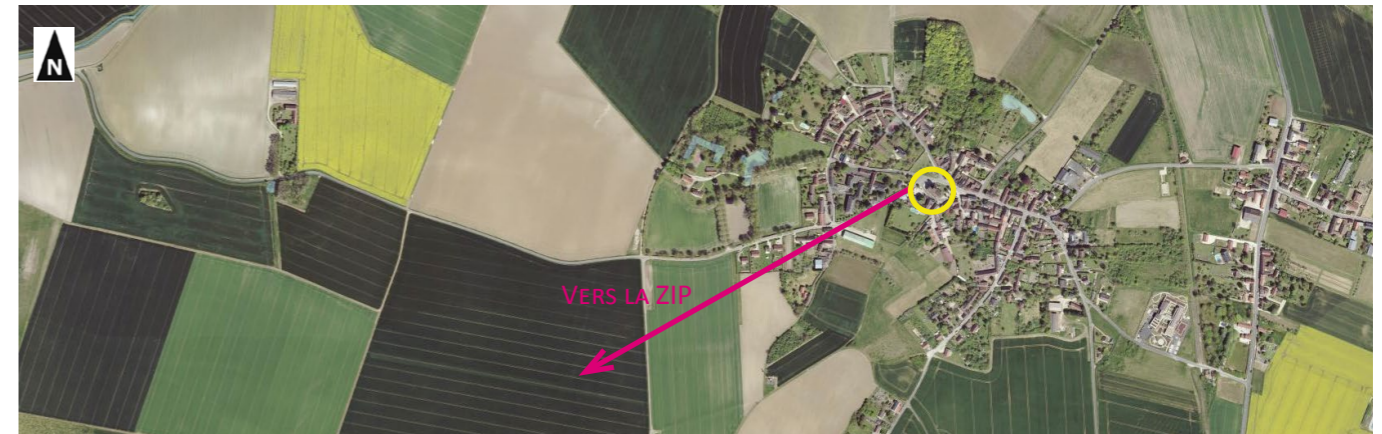


Illustration 22. Implantation de l'église d'Auxy
 Source (photographie aérienne) : Géoportail, IGN, 2018.

Auxy est bâti sur un promontoire. Le clocher de l'église Saint-Martin est donc aisément visible dans le paysage malgré la ceinture végétale du village. Il sert de repère visuel pour les visiteurs, en particulier depuis le pied de la cuesta qu'il domine. **Il est donc sensible aux covisibilités potentielles avec la zone d'implantation potentielle** occupant une position latérale en arrière-plan depuis la RD 975.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (AUXY)	Enjeu paysager	Repère spatial, implantation en point haut	Fort
	Enjeu patrimonial	Inscrit au titre des Monuments historiques	Modéré
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité ponctuelle et filtrée, interaction ponctuelle depuis le pied de l'édifice	Modérée



Photographie 79. Auxy dominé par son clocher depuis la sortie de Beaumont-du-Gâtinais (RD 975)

- Ancien château et église de Beaumont-du-Gâtinais (~ 5,2 km de la ZIP) :

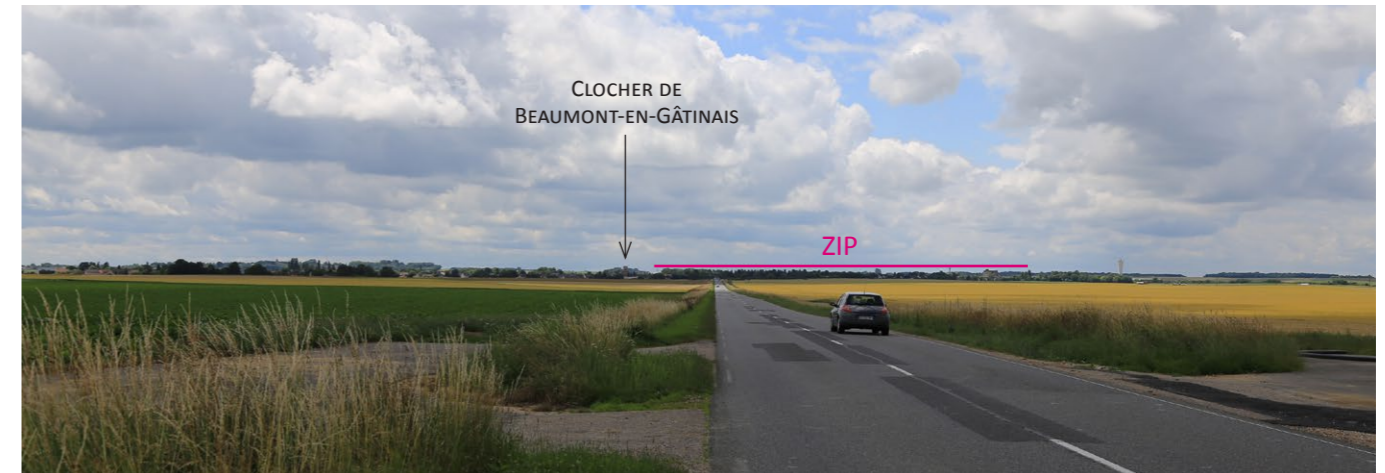
L'ancien château et l'église se font face, sur la périphérie sud-ouest de la ville. Ils sont implantés légèrement en altitude (90 m) par rapport au paysage agricole autour du village. Il n'y a pas de visibilité directe entre les deux édifices et la zone d'implantation potentielle. Seule une percée depuis fond de la cour du château permet de voir les alentours. Elle n'est pas dirigée vers le projet et s'arrête rapidement sur le boisement accompagnant la voie ferrée.

Beaumont-du-Gâtinais possède une ceinture végétale importante qui dissimule en grande partie sa silhouette. Seuls les plus grands éléments verticaux dépassent les frondaisons et signalent la ville : le clocher de l'église, le château d'eau, les silos agricoles. **Le clocher présente donc une sensibilité aux covisibilités potentielles, limitée par son implantation topographique.** Cependant la ville est implantée dans le fond de la cuesta : une caractéristique topographique qui participe à la protection de sa silhouette. On ne perçoit pas l'ancien château depuis le territoire alentour, il est donc parfaitement protégé.

ANCIEN CHÂTEAU (BEAUMONT-DU-GÂTINAIS)	Enjeu paysager	Implantation en léger point haut, en milieu urbain	Faible
	Enjeu patrimonial	Inscrit au titre des Monuments historiques	Modéré
	Enjeu touristique	Édifice privé, fermé au public	Faible
	Sensibilité potentielle	Pas d'interactions avec le site de projet	Nulle
ÉGLISE (BEAUMONT-DU-GÂTINAIS)	Enjeu paysager	Implantation en léger point haut, repère spatial	Modéré
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité tronquée	Faible



Photographie 80. L'église de Beaumont-du-Gâtinais depuis la rue de l'Hôtel de Ville



Photographie 81. Beaumont-du-Gâtinais et son patrimoine sont protégés par leur implantation en fond de cuesta (RD 403)

- Église Saint-Germain (Boësses, 5,9 km de la ZIP) :

L'église Saint-Germain est implantée sur le bord du village de Boësses, à quelques 114 m d'altitude, presque le sommet de la butte. L'édifice, en léger recul des maisons, ne présente pas d'interaction avec le plateau en direction du projet, le village s'intercalant au premier-plan.

Le clocher, très élancé, domine aisément la silhouette urbaine et le plateau alentour. Il s'agit d'un des marqueurs verticaux majeurs du territoire à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Il est sensible aux **covisibilités potentielles qui viendront occuper l'arrière-plan**, de manière plutôt latérale depuis la RD 28 et le village d'Échilleuse. Un photomontage permettra de mesurer cette sensibilité.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN (BOËSSES)	Enjeu paysager	Repère spatial, implantation en point haut	Fort
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Covisibilité latérale, éloignement au site du projet	Modérée



Photographie 82. Superposition latérale du clocher de Boësses et du projet depuis la RD 28

- Château d'Yèvre-le-Chatel (~ 6,5 km de la ZIP) :

Installée sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Rimarde, la forteresse d'Yèvre-le-Chatel est entourée par les rues étroites et pentues du centre historique du village. Le bâti mitoyen ne permet pas d'ouverture vers le grand paysage malgré l'implantation sur le coteau. Seuls les rideaux boisés de la ripisylve accompagnant la vallée sont perceptibles.

Il faut accéder au sommet des tours de la forteresse ou se promener le long des chemins de ronde pour apercevoir les paysages alentours. La vue porte loin, à près d'une dizaine de kilomètres : au nord les plateaux de la Grande Beauce au-delà de la vallée de l'Essonne et la silhouette de Pithiviers ; au sud la masse sombre de la Forêt d'Orléans ; à l'est le plateau ondulé du Gâtinais partiellement masqué par la ripisylve de la Rimarde. **Il existe donc une sensibilité ponctuelle à une visibilité du projet depuis les hauteurs du monument.** Les inflexions du plateau viennent nuancer cette interaction.

Entouré par une épaisse ceinture végétale et la ripisylve, Yèvre-le-Chatel est surtout visible depuis le territoire comme une masse boisée. Une percée ponctuelle dévoile les tours de la forteresse depuis la RD 123 en provenance de Givraines. Elle fait cependant dos au projet et ne favorise pas de covisibilité potentielle. La silhouette du château est donc protégée.

FORTERESSE (YÈVRE-LE-CHÂTEL)	Enjeu paysager	Implantation sur éperon rocheux, domine le grand paysage	Fort
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques Présence de plusieurs Monuments historiques alentours Un des plus beaux villages de France	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public, un emblème touristique de l'aire d'étude	Fort
	Sensibilité potentielle	Panorama partiellement filtré depuis les hauteurs de la forteresse	Forte



Photographie 83. Le projet éolien sera perceptible depuis les hauteurs de la forteresse de Yèvre-le-Chatel

- Église Saint-Salomon et Saint-Grégoire & tour-clocher (Pithiviers, ~ 11,7 km de la ZIP) :

Le clocher de l'église de Pithiviers domine le cœur de la ville où il est implanté. Les caractéristiques du bâti referme toute perception potentielle du grand territoire depuis l'édifice et le protège de perception directe avec le projet. L'église Saint-Salomon et Saint-Grégoire est largement visible depuis le territoire et constitue un marqueur spatial fort. Cependant, la distance à la zone d'implantation potentielle et les caractéristiques topographiques ne permettent aucune covisibilité potentielle avec le clocher.

Le monument ne présente donc pas de sensibilité particulière.

ÉGLISE ST-SALOMON ET ST-GRÉGOIRE (BOÏÈSES)	Enjeu paysager	Repère spatial, implantation en point haut	Fort
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Pas ou peu d'interaction avec le site de projet	Faible

- Église Notre-Dame (Puisseaux, ~ 11,9 km de la ZIP) :

L'église Notre-Dame de Puisieux est reconnaissable par son clocher tort, unique dans la région. Elle est installée dans le cœur historique de la ville, au sein du site patrimonial remarquable (SPR). Le bâti historique ne permet pas d'ouverture visuelle sur le lointain et réduit toute sensibilité à d'éventuelles visibilités potentielles depuis ses abords directs.

Son implantation au point culminant de la ville rend le clocher parfaitement visible dans le paysage. Il constitue un repère spatial pour les visiteurs du plateau ondulé du Gâtinais Ouest. Puisieux est bâtie dans le fond de la cuesta du Gâtinais. Cette caractéristique topographique, associée à la distance à la zone d'implantation potentielle, réduit la sensibilité de l'église Notre-Dame à de **potentielles covisibilités**. Elle peut être ponctuelle, notamment sur la RD 27 en provenance de Briarres-sur-Essonne.

ÉGLISE NOTRE-DAME (PUISEAUX)	Enjeu paysager	Repère spatial, implantation en point haut	Fort
	Enjeu patrimonial	Classé au titre des Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Édifice ouvert au public	Fort
	Sensibilité potentielle	Interaction ponctuelle lointaine avec le site de projet	Faible

3.3.3 Enjeux et sensibilité potentielle des sites UNESCO

Il n'y a aucun bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO dans l'aire d'étude éloignée. Le site le plus proche, le Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes est séparé du plateau du Gâtinais par le massif de la Forêt d'Orléans, limitant toute interaction potentielle avec le projet.

Il n'y a donc aucune sensibilité vis-à-vis des protections UNESCO.

3.3.4 Enjeux et sensibilité potentielle des sites inscrits et classés

Il y a deux sites concernés dans l'aire d'étude éloignée.

■ La Haute Vallée de l'Essonne

Le site classé de la Haute Vallée de l'Essonne, situé dans le prolongement du site classé de la Moyenne Vallée de l'Essonne, est dédié aux paysages distincts de la vallée boisée et du plateau du Gâtinais agricole, et plus particulièrement la transition entre ces deux milieux. C'est un seuil spectaculaire, chevauchant souvent le rebord du plateau, présentant de nombreuses variations.

La vallée est protégée des interactions potentielles par ses caractéristiques topographiques et son importante couverture arborée. Le plateau présente des paysages ouverts mais les visibilitées en direction de la zone d'implantation potentielle sont limitées par la présence de rideaux boisés importants et les ondulations du plateau. **La Haute Vallée de l'Essonne ne présente pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet éolien.**

HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE	Enjeu paysager	Articulation entre les paysages intimistes de la vallée de l'Essonne et ceux ouverts du plateau du Gâtinais	Modéré
	Enjeu patrimonial	Site classé	Modéré
	Enjeu touristique	Peu d'attractivité	Faible
	Sensibilité potentielle	Pas d'interaction en direction du site de projet, éloignement important	Nulle

■ La Propriété Monceau

Le site inscrit du domaine Monceau est implanté au fond de la vallée de l'Œuf, au sud-ouest de Pithiviers-le-Vieil. La topographie des lieux ne permet aucune interaction avec le projet.

La Propriété Monceau ne présente donc pas de sensibilité particulière.

PROPRIÉTÉ MONCEAU	Enjeu paysager	Ancien parc paysager, arbres remarquables	Modéré
	Enjeu patrimonial	Site classé	Modéré
	Enjeu touristique	Piscine publique, ouverture au public	Modéré
	Sensibilité potentielle	Pas d'interaction en direction du site de projet, éloignement important	Nulle

3.3.5 Enjeux et sensibilité potentielle des sites patrimoniaux remarquables

Le site patrimonial remarquable de Puiseaux englobe le cœur historique de la ville, organisé autour de l'église. La disposition du bâti ne permet aucune perception des paysages alentour depuis l'intérieur du site protégé.

Hormis la sensibilité ponctuelle du clocher de l'église Notre-Dame évoquée précédemment, **il n'y a pas de sensibilité particulière pour le site patrimonial remarquable de Puiseaux.**

SPR DE PUISEAUX	Enjeu paysager	Tissu urbain historique	Modéré
	Enjeu patrimonial	Site patrimonial protégé, plusieurs Monuments historiques	Fort
	Enjeu touristique	Centre historique urbain	Fort
	Sensibilité potentielle	Pas d'interaction en direction du site de projet, éloignement important	Nulle

3.3.6 Enjeux et sensibilité potentielle du patrimoine archéologique

Aquis Segeste, ancienne cité romaine thermale, est installée dans un vallon aujourd'hui sec. Les vestiges comprennent uniquement des éléments bas (fondations, sols, bassins, bases de colonnes, ...), parfois en partie encastrés dans les coteaux. Le site n'est pas visible dans le grand paysage. Il ne présente donc pas de sensibilité notable vis-à-vis du projet éolien.

AQUIS SEGESTE	Enjeu paysager	Vestiges bas installés dans un creux (vallon)	Faible
	Enjeu patrimonial	Important site archéologique, Monument historique classé	Fort
	Enjeu touristique	Site ouvert au public (visites guidées)	Modéré
	Sensibilité potentielle	Pas d'interaction en direction du site de projet, éloignement important	Nulle

3.3.7 Enjeux et sensibilité potentielle du patrimoine non protégé

■ Les lieux de mémoire

Le Mémorial de Beaune-la-Rolande est installé au long de la rue des Déportés, à la périphérie est de la ville. La proximité d'éléments bâtis est relative, le monument étant adossé aux limites du lycée agricole. Il n'y a pas d'importante percée dans la direction du projet à laquelle le monument tourne le dos. Mais **une éventuelle perception partielle du projet est envisageable par-dessus la haie**. Un photomontage permettra de vérifier cette covisibilité directe potentielle.

MÉMORIAL DE BEAUNE-LA-ROLANDE	Enjeu paysager	Tissu urbain	Très faible
	Enjeu patrimonial	Site non protégé, lieu de mémoire de la Seconde Guerre Mondiale	Faible
	Enjeu touristique	Affluence ponctuelle	Faible
	Sensibilité potentielle	Covisibilité partielle en arrière-plan	Faible



Photographie 84. Le Mémorial de Beaune-la-Rolande depuis la rue des Déportés

Les Monuments aux morts sont de dimensions modestes et généralement implantés dans les cœurs de village. La proximité des éléments bâtis constitue une protection visuelle généralement suffisante pour minimiser toute sensibilité potentielle vis-à-vis du projet.

■ Le patrimoine religieux

Les églises non protégées recensées dans les aires d'étude immédiate et rapprochée présentent une sensibilité vis-à-vis du projet. Leur implantation en cœur de village permet une protection vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle depuis le pied des édifices.

Les clochers cependant dominent les silhouettes urbaines. Marqueurs spatiaux et identitaires pour les visiteurs, ils sont visibles depuis le territoire, en particulier depuis les axes de communication. Leur verticalité pourra potentiellement être superposée au projet éolien dans certaines perspectives.

Les églises de Barville-en-Gâtinais et Égry sont très proches du site (moins de 1 km). Leurs clochers présentent des sensibilités potentielles aux covisibilités directes et au rapport d'échelle avec le projet situé en arrière-plan. Cette situation est valable pour les clochers des églises de Givraines, Échilleuses, Saint-Michel et Nançray-sur-Rimarde. La chapelle de Gondreville étant dépourvue de clocher, elle est parfaitement protégée par le hameau qui l'entoure.



Photographie 85. Le clocher de Barville-en-Gâtinais est sensible aux covisibilités avec le projet (RD 950)

Les autres églises et chapelles relevées dans l'aire d'étude rapprochée ne présentent d'interactions visuelles majeures avec la zone d'implantation potentielle. Celles situées dans les vallées (Essonne et Rimarde principalement) sont protégées par leur implantation topographique. Les édifices implantés au sud et à l'ouest de Beaune-la-Rolande sont isolés du plateau du Gâtinais par les nombreux rideaux boisés présents dans le paysage. De même pour les églises de Bordeaux-du-Gâtinais, Corbeilles et Lorcy installées en fond de cuesta. Aucune ne présente de sensibilité vis-à-vis du projet.

De nombreux petits édifices religieux marquent le territoire : croix, calvaires, ... Ils sont souvent implantés dans ou à la sortie des villes, mais parfois aussi en plein champs. Leurs interactions sont limitées par leurs modestes dimensions, les visibilitées potentielles avec le projet éolien n'étant possibles qu'à proximité directe de ces édifices. Ils ne sont donc pas sensibles au projet.

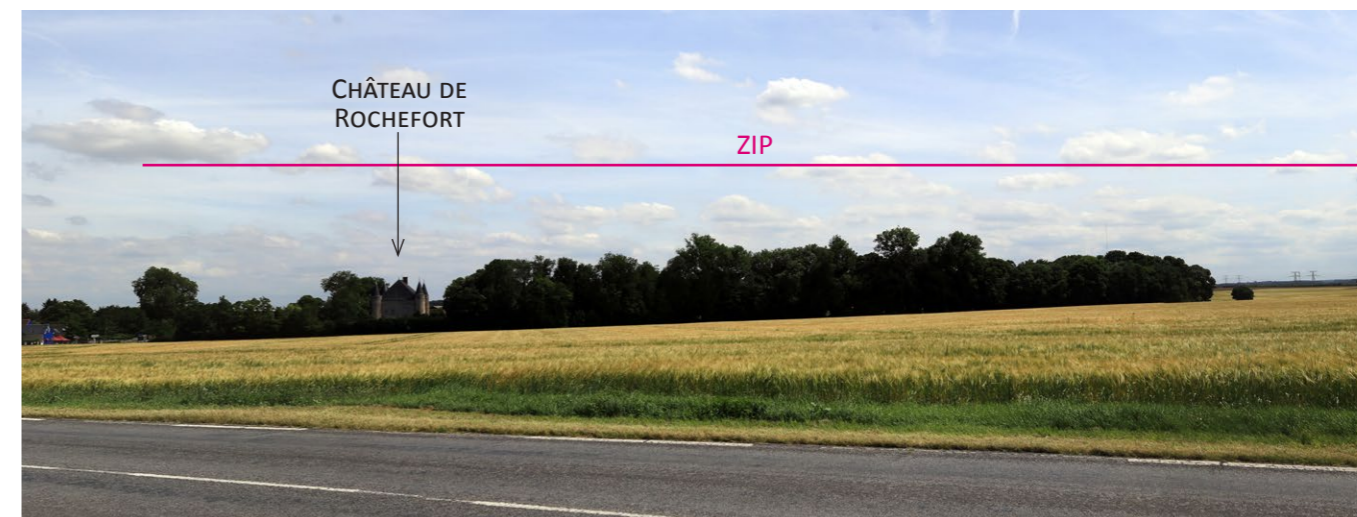
■ Le patrimoine civil

La majeure partie des châteaux parsemant le territoire ont conservé leur parc. Ils sont donc souvent isolés du territoire alentour par des rideaux boisés à l'intérieur même de leur enceinte. Leurs interactions potentielles avec le plateau sont limitées aux perspectives organisées autour des édifices (depuis les façades principales et les portails d'entrée notamment) lorsqu'elles sont maintenues dans le paysage.

Deux châteaux présentent des visibilitées potentielles ponctuelles avec le projet éolien.

Le château de Rochefort (Barville-en-Gâtinais) est situé à moins de 1 km de la zone d'implantation potentielle. Il est niché dans un parc arboré, au fond du modeste talweg du Petit Fusin. Les tourelles sont peu perceptibles dans le paysage, avec une potentielle superposition de manière ponctuelle et filtrée. Une visibilité partielle depuis les étages supérieurs de l'édifice est envisageable.

CHÂTEAU DE ROCHEFORT	Enjeu paysager	Parc arboré clos entourant le château	Modéré
	Enjeu patrimonial	Patrimoine local non protégé	Faible
	Enjeu touristique	Site privé fermé au public	Très faible
	Sensibilité potentielle	Proximité, covisibilité ponctuelle filtrée, visibilité potentielle depuis les étages supérieurs	Forte



Photographie 86. Le château de Barville-en-Gâtinais se superpose au projet éolien depuis la RD 950

Le château de la Javelière (Montbarrois) présente une perspective décalée depuis son portail d'entrée en direction du projet. Celui-ci se dessine derrière la silhouette de Beaune-la-Rolande. La présence de nombreux rideaux boisés et la distance à la zone d'implantation potentielle (5,7 km environs) viennent cependant nuancer cette visibilité (cf. Photographie 69, page 61).

CHÂTEAU ET JARDINS DE LA JAVELIÈRE	Enjeu paysager	Domaine arboré, perceptive ouverte dans l'axe du château	Modéré
	Enjeu patrimonial	Jardin remarquable, Jardin « Au fil de la Rose »	Fort
	Enjeu touristique	Jardin ouvert au public (saisonnier)	Modéré
	Sensibilité potentielle	Une percée décalée depuis le portail	Faible

Les autres châteaux et manoirs relevés sur le territoire ne présentent pas de sensibilité vis-à-vis du projet éolien.

■ Le patrimoine de l'eau

Les éléments liés au patrimoine hydraulique sont le plus souvent situés au plus près de l'eau, au fond des vallées. Cette implantation topographique, accompagnée par les ripisylves et le boisement des coteaux, limite toute visibilité potentielle en direction du plateau. Les lavoirs et puits présents dans les villages sont protégés par le bâti qui les entoure.

Il n'y a pas d'interaction potentielle entre le patrimoine de l'eau et le projet éolien.

■ Le patrimoine des jardins

Les parcs et jardins d'intérêt sont relativement éloignés de la zone d'implantation potentielle (plus de 7 km). Cette distance, et la présence de rideaux boisés ou urbains à proximité des sites relevés, assurent une isolation visuelle avec le plateau.

On note la perspective décalée depuis le jardin avant du château de la Javelière, évoquée précédemment. Cependant, les jardins proprement dits, entourés de ceintures arborées ne présentent pas de sensibilité vis-à-vis du projet (tableau récapitulatif des enjeux et sensibilités en page précédente).

3.3.8 Enjeux et sensibilité potentielle touristique

Les abords directs de la zone d'implantation potentielle ne sont pas considérés comme une zone touristique majeure. La fréquentation y est modérée à faible.

■ Les itinéraires de randonnées et les voies vertes

Il existe plusieurs itinéraires officiels de randonnées dans l'aire d'étude rapprochée mais aucun d'entre eux ne passe à proximité directe ou dans la zone d'implantation potentielle. Ils permettent la découverte des paysages agricoles du Gâtinais et des villages qui y sont dispersés. Le projet éolien va apporter des éléments verticaux nouveaux, et modifier la perception des éléments de composition paysagère de ce territoire.

Peu de sentiers de petite randonnée (PR) empruntent des chemins à proximité du site de projet.

Le PR du Chemin de Beauregard (T 1) est le plus proche La portion de son itinéraire située à la sortie du hameau de Gondreville (2 km par rapport à la zone d'implantation potentielle) pourrait offrir une visibilité potentielle en direction du projet. La sensibilité du PR T 1 est donc ponctuelle et nuancée selon les utilisateurs : ce circuit est ouvert aux piétons, cyclistes et cavaliers. Ces derniers bénéficient d'un point de vue nettement plus élevé (2 m) par rapport aux piétons (1,60 m), ce qui leur permet de voir plus loin. Les itinéraires cavaliers sont donc souvent plus sensibles aux projets éoliens.

On note aussi le panorama dévoilé depuis la Butte Jaune (PR R 5 et R 6) d'où le projet pourrait être perceptible. Un photomontage permettra de mesurer cette sensibilité potentielle.

Les autres sentiers de petite randonnée ainsi que les sentiers de grande randonnée ne présentent pas de visibilité notables vers le site de projet, ils n'y présentent donc aucune sensibilité. La situation est similaire pour les deux voies vertes.

Quelques chemins ruraux, inscrits au PDIPR, pourraient cependant offrir des visibilités en direction du projet. 5 présentent des interactions potentielles directes : les deux chemins qui bordent le nord et l'ouest de la zone d'implantation potentielle ; les 3 chemins parallèles à la RD 950 et situés respectivement au nord-est de Boynes ; à la périphérie sud de Givraines ; et au sud du territoire communal de Boësses. Leur sensibilité est cependant fortement nuancée par l'absence d'itinéraire de randonnée officiel.

SENTIERS DE RANDONNÉE	Enjeu touristique	GR : Sentiers balisés fortement empruntés, en particulier le GR 655 appartenant au chemin de Saint-Jacques de Compostelle, affluence nationale et internationale	Fort
		PR : sentiers balisés plus ou moins empruntés, affluence modeste et locale	Modéré
		PDIPR : sentiers non balisés, affluence restreinte et locale	Faible
	Sensibilité potentielle	GR : Pas ou peu d'interactions avec le projet	Très faible
		PR : Interactions ponctuelles (PR T 1, R 5, R 6), belvédère de la Butte Jaune	Modérée
		PDIPR : Interactions ponctuelles	Modérée

VOIES VERTES	Enjeu touristique	Canal d'Orléans : voie balisée, affluence locale à internationale (liaison avec le Val de Loire - Site UNESCO)	Fort
		Voie Verte de l'Essonne : voie balisée, affluence locale à nationale	Modéré
	Sensibilité potentielle	Pas ou peu d'interactions avec le site de projet	Très faible

■ Les points d'attractivité touristiques

La forteresse de Yèvre-le-Châtel constitue le point d'attractivité touristique majeur à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Elle présente une sensibilité ponctuelle vis-à-vis du projet depuis le haut de ses tours (cf. 3.3.2 Enjeux et sensibilité potentielle des Monuments historiques, page 66).

Les autres pôles d'attraction sont généralement implantés en milieu urbain. Le tissu bâti qui les entoure les protège de potentielles visibilités avec le plateau. Le belvédère de la Butte des Caillettes bénéficie d'une protection similaire par la Forêt d'Orléans.

BELVÈRE DES CAILLETES	Enjeu paysager	Implantation en point haut, dominant la Forêt d'Orléans	Fort
	Enjeu patrimonial	-	Nul
	Enjeu touristique	Accès libre au public	Modéré
	Sensibilité potentielle	Perception partielle très lointaine	Faible

Le Diamant Bleu (Barville-en-Gâtinais) ne présente pas de visibilité majeure avec le projet. Cependant, sa proximité directe avec la zone d'implantation potentielle (750 m environs) et sa desserte par la RD 950 génère une sensibilité potentielle pour les usagers qui devront traverser le site de projet. Elle est cependant nuancée par l'activité majoritairement nocturne de ce music-hall.

LE DIAMANT BLEU (MUSIC-HALL)	Enjeu paysager	Sur le modeste coteau du Fusain	Faible
	Enjeu patrimonial	-	Nul
	Enjeu touristique	Spectacles réguliers, réputation nationale	Fort
	Sensibilité potentielle	Activité en intérieur, interactions nocturnes de la clientèle avec le projet	Très faible

Le domaine de Chamerolles ne présente pas de visibilité avec le site de projet. Les nombreux rideaux boisés produits par la Forêt d'Orléans le protègent de toute interaction potentielle. Sa forte attractivité touristique ne présente pas de sensibilité notable vis-à-vis du projet.

CHÂTEAU ET JARDINS DE CHAMEROLLES	Enjeu paysager	Dans une clairière en bordure de la forêt d'Orléans, perspective non orientée vers le projet	Faible
	Enjeu patrimonial	Monument historique classé (château et jardins)	Fort
	Enjeu touristique	Attractivité touristique majeure à l'échelle de l'aire d'étude éloignée	Fort
	Sensibilité potentielle	Pas ou peu d'interactions visuelles lointaines en direction du projet	Faible

3.4 Conclusion sur les enjeux et sensibilités potentielles du patrimoine

Les enjeux identifiés vis-à-vis du patrimoine au regard l'implantation du futur parc éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry correspondent aux édifices susceptibles de présenter des vues et/ou des covisibilités sur les éoliennes depuis leurs abords. Le niveau d'impact n'est pas détaillé ici, il sera apprécié à l'aide de photomontages.

■ Le patrimoine protégé

Les édifices protégés au titre des Monuments historiques et présentant des interactions potentielles avec du projet correspondent majoritairement à des bâtiments comprenant un élément vertical de grande ampleur : les églises et certains châteaux. Au-delà d'une distance de 5 km, peu d'entre eux possèdent une visibilité potentielle en direction du site. Ainsi, 10 Monuments historiques peuvent être considérés comme ayant une sensibilité potentielle vis-à-vis du projet :

- 4 ayant une sensibilité forte : **l'église Saint-Pierre à Boynes, l'église Saint-Martin à Beaune-la-Rolande, la forteresse d'Yèvre-le-Châtel et la maison-forte de Gaudigny**. Les deux monuments religieux font partie des principaux repères spatiaux du plateau et leur visibilité devrait faire l'objet d'une attention particulière. La forteresse présente une visibilité ponctuelle mais sa réputation et son attractivité en fait une composante majeure pour la dimension touristique du territoire. Enfin, la maison-forte de Gaudigny est située à moins de 1 km de la zone d'implantation potentielle. Une telle proximité dans un paysage ouvert expose l'édifice aux covisibilités et aux rapports d'échelle avec le projet ;
- 3 avec une sensibilité modérée : **l'église Saint Martin à Auxy, l'église Saint-Martin à Batilly-en-Gâtinais et celle de Boësses**. Leurs clochers dominant les silhouettes urbaines le désignent marqueurs identitaires et spatiaux, bien que d'une envergure moindre que les précédentes. Leur visibilité sera plus ou moins remise en cause par la présence du projet dans l'arrière-scène ;
- 3 présentant une sensibilité faible : **l'église Saint-Salomon et Saint-Grégoire à Pithiviers, l'église Notre-Dame de Puisseaux et l'église de Beaumont-du-Gâtinais**. Les deux premières sont très éloignées du site de projet (11,7 et 11,9 km respectivement) mais l'importance visuelle qu'elles possèdent dans l'identité de deux des principaux lieux de vie du territoire nécessite une vérification de leurs interactions potentielles avec le projet. La même préoccupation est accordée à l'église de Beaumont-du-Gâtinais : plus proche de la zone d'implantation potentielle (5,2 km) mais implantée en fond de cuesta.

■ Le patrimoine non protégé

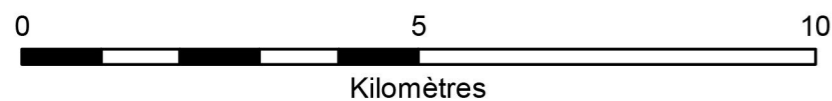
Pour des raisons similaires, le patrimoine non protégé présentant des interactions visuelles potentielles avec le projet éolien peut être ramené à une dizaine d'édifices, la majeure partie d'entre eux étant des églises.

- 3 édifices avec des sensibilités fortes : **l'église et le château de Barville-en-Gâtinais, l'église d'Égry**. Ces trois bâtiments sont implantés à moins de 1 km de la zone d'implantation potentielle. Bien que protégés des confrontations directes, leurs verticalités (clochers et toitures) sont en covisibilité avec le projet. Il conviendra d'y apporter une attention particulière lors des réflexions à l'implantation des éoliennes ;

Carte 18. Sensibilité potentielle patrimoniale et touristique

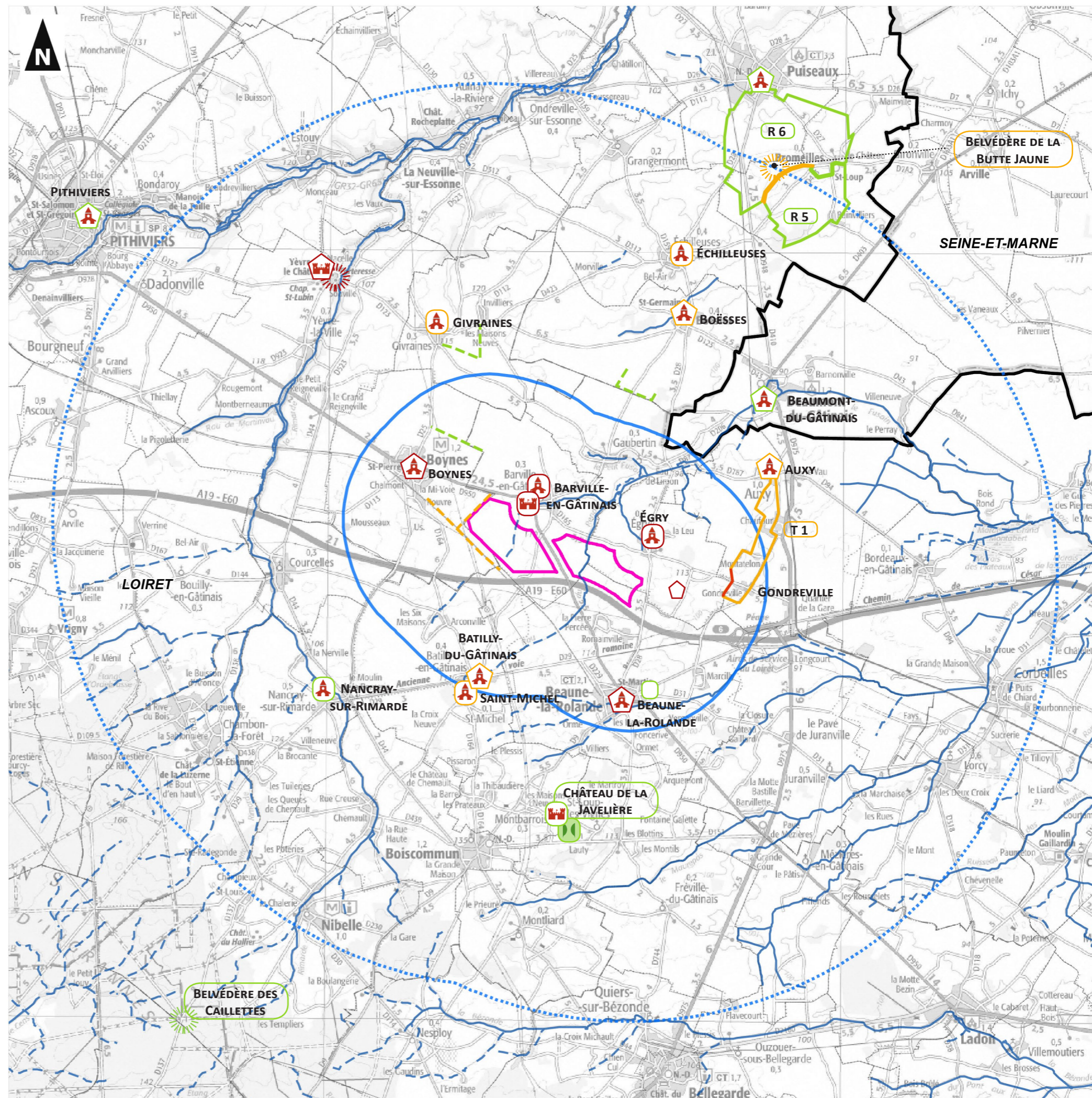
Seuls sont inscrits sur cette carte les éléments présentant une sensibilité potentielle vis-à-vis du projet éolien

-  Zone d'implantation potentielle
 -  Aire d'étude immédiate (0-3 km)
 -  Aire d'étude rapprochée (3-10 km)
- Gradient de sensibilité**
-  Forte
 -  Modérée
 -  Faible
- Patrimoine protégé**
-  Patrimoine religieux
 -  Forteresse de Yèvre-le-Châtel
 -  Maison-forte de Gaudigny
- Patrimoine non protégé**
-  Patrimoine religieux
 -  Châteaux
 -  Mémorial de Beauce-la-Rolande
 -  Jardins du château de la Javelière
 -  Belvédères remarquables
- Sentiers de randonnée**
-  Sentiers de petite randonnée
 -  Chemins inscrits au PDIRP



1:95 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



■ Le tourisme

- 3 églises présentent une sensibilité modérée : **celles de Givraines, Échilleuses et Saint-Michel**. Leurs clochers participent à l'orientation spatiale des visiteurs sur le territoire, en particulier celui d'Échilleuses, implanté sur une butte. Leur lisibilité est remise en cause qu'ils sont juxtaposés avec le projet dans certaines perspectives ;
- 4 éléments patrimoniaux avec une sensibilité faible : **l'église de Nancray-sur-Rimarde, le château et les jardins de la Javelière et le Mémorial de Beaune-la-Rolande**. L'édifice religieux présente une covisibilité lointaine entre le clocher et le projet, ce qui floute une lisibilité déjà difficile de cette verticalité. Le domaine de la Javelière (château et jardins) possède une perspective lointaine décalée avec le projet depuis le portail, de même depuis le Mémorial de Beaune-la-Rolande, en arrière-plan derrière la stèle principale. Des photomontages confirmeront cette sensibilité.

Les composantes touristiques de l'aire d'étude rapprochée présentent des interactions très ponctuelles, avec des sensibilités potentielles modérées à faibles, à l'exception de la forteresse de Yèvre-le-Châtel (cf. paragraphe précédent).

On relève principalement **le sentier de petite randonnée du Chemin de Beauregard (T 1)** ainsi que le **panorama de la Butte Jaune**.

Le panorama depuis les tours de Yèvre-le-Châtel et la lisibilité du clocher de l'église de Beaune-la-Rolande dominant la ville sont les deux éléments majeurs au sujet de la sensibilité du patrimoine. Ils peuvent agir comme appui lors de l'organisation paysagère du projet éolien.

	ÉLÉMENT	COMMUNE	DPT	AIRE D'ÉTUDE	ENJEUX	SENSIBILITÉ POTENTIELLE		
PATRIMOINE PROTÉGÉ	Maison-forte de Gaudigny	Égry	45	Immédiate	MH inscrit, ceinture arborée, privé	Modéré	Proximité, covisibilité, rapport d'échelle	Forte
	Église Saint-Pierre	Boynes	45	Immédiate	MH classé, repère spatial, ouvert au public	Fort	Covisibilité	Forte
	Église Saint-Martin	Beaune-la-Rolande	45	Immédiate	MH classé, principal repère spatial, ouvert au public	Fort	Covisibilité	Forte
	Église Saint-Martin	Batilly-en-Gâtinais	45	Immédiate	MH inscrit, repère spatial, ouvert au public	Modéré	Covisibilité partielle	Modérée
	Église Saint-Martin	Auxy	45	Rapprochée	MH inscrit, repère spatial important, ouvert au public	Fort	Covisibilité partielle et visibilité ponctuelle	Modérée
	Église	Beaumont-du-Gâtinais	77	Rapprochée	MH classé, modeste repère spatial, ouvert au public	Fort	Covisibilité tronquée	Faible
	Église Saint-Germain	Boësses	45	Rapprochée	MH classé, repère spatial important, ouvert au public	Fort	Covisibilité latérale	Modérée
	Château	Yèvre-le-Châtel	45	Rapprochée	MH classé, ouvert au public, forte attractivité touristique	Fort	Panorama partiellement filtré	Forte
	Église Saint-Salomon et Saint-Grégoire	Phitiviers	45	Éloignée	MH classé, repère spatial important, ouvert au public	Fort	Peu d'interactions avec le site de projet	Faible
	Église Notre-Dame	Puiseaux	45	Éloignée	MH classé, repère spatial, ouvert au public	Fort	Peu d'interactions avec le site de projet	Faible
PATRIMOINE NON PROTÉGÉ	Église	Barville-en-Gâtinais	45	Immédiate	Modeste repère spatial, ouvert au public	Modéré	Proximité, covisibilité, rapport d'échelle	Forte
	Château de Rochefort	Barville-en-Gâtinais	45	Immédiate	Domaine arboré avec perspective ouverte, privé	Modéré	Proximité, covisibilité, rapport d'échelle	Forte
	Église	Égry	45	Immédiate	Modeste repère spatial, ouvert au public	Modéré	Proximité, covisibilité, rapport d'échelle	Forte
	Église	Givraines	45	Rapprochée	Modeste repère spatial, ouvert au public	Modéré	Covisibilité filtrée	Modérée
	Église	Échilleuse	45	Rapprochée	Repère spatial important, ouvert au public	Fort	Covisibilité partielle	Modérée
	Église	Saint-Michel	45	Rapprochée	Modeste repère spatial, ouvert au public	Modéré	Covisibilité partielle	Modérée
	Église	Nancray-sur-Rimarde	45	Rapprochée	Modeste repère spatial, ouvert au public	Modéré	Covisibilité ponctuelle filtrée	Faible
	Château et jardins de la Javelière	Montbarrois	45	Rapprochée	Jardin remarquable, jardin « Au fil de la Rose », ouvert au public	Fort	Percée décalée depuis le portail	Faible
Mémorial	Beaune-la-Rolande	45	Immédiate	Lieu de mémoire, public	Faible	Covisibilité ponctuelle tronquée en arrière-plan	Faible	
TOURISME	Sentiers de randonnée		45	Immédiate et rapprochée	T 1, R 5, R 6	Modéré	Visibilité ponctuelle, belvédère de la Butte Jaune	Modérée
	Château	Yèvre-le-Châtel	45	Rapprochée	MH classé, ouvert au public, forte attractivité touristique	Fort	Panorama partiellement filtré	Forte
	Belvédère des Caillettes	Nibelle	45	Éloignée	Dominant la Forêt d'Orléans, ouvert au public	Modéré	Perception lointaine filtrée	Faible
	Château et jardins de Chameroles	Chilleurs-aux-Bois	45	Éloignée	MH classé, ouvert au public, forte attractivité touristique	Fort	Peu d'interactions avec le site de projet	Faible

Tableau 13. Synthèse : Enjeux et sensibilité potentielle des principaux éléments patrimoniaux et touristiques

Carte 19. Synthèse : sensibilités potentielles paysagères, patrimoniales et touristiques

Seuls sont inscrits sur cette carte les éléments présentant une sensibilité potentielle vis-à-vis du projet éolien

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate (0-3 km)
- Aire d'étude rapprochée (3-10 km)

Gradient de sensibilité

- Forte
- Modérée
- Faible

- Unités paysagères
- Lieux de vie
- Belvédères remarquables
- Cônes de vue à préserver
- Principaux axes de découverte

Patrimoine protégé

- Patrimoine religieux
- Forteresse de Yèvre-le-Châtel
- Maison-forte de Gaudigny

Patrimoine non protégé

- Patrimoine religieux
- Châteaux
- Mémorial de Beaune-la-Rolande
- Jardins du château de la Javelière

Sentiers de randonnée

- Sentiers de petite randonnée
- Chemins inscrits au PDIRP



1:95 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

